




NEUILLY
PLAISANCE
ÉCHOS



NeUILly-Plaisance
vous présente ses
meilleurs voeux

- ÉDITO3
- VIE MUNICIPALE4 à 5
- NEUILLY-PLAISANCE
AU JOUR LE JOUR6 à 14 et 19 à 20
- COLLECTE DES DÉCHETS 201415 à 18
- SORTIR À NEUILLY-PLAISANCE21 à 23
- COMMERÇANTS24 à 25
- TRIBUNES26
- JEUX DU MOIS27
- BLOC NOTES28 à 29
- ÉTAT CIVIL29
- PROGRAMME CINÉMA30 à 31

Le programme Cinéma

“La Fauvette” Informations 01 41 53 34 98

Neuilly-Plaisance Échos

Le Mensuel des Nocéens
Hôtel de Ville
6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
01 43 00 96 16
Directeur de la publication :
Christian Demuyneck

Collaboration :
C. Girona, F. Baron,
C. Blondin, F. Rola,
M. Barthel, L. Henric,
M.L. Lavenir.

Crédits Photographiques :
Mairie de Neuilly-Plaisance,
Fotolia. Photos non-contractuelles PAO



GRAVURE
IMPRESSION :
La Station
Graphique
Z.I. les Richardets
14/16, rue du Ballon
93165 Noisy-le-Grand Cedex
Tél : 01 48 15 58 10
Imprimé sur papier recyclé.

Les Grands Rendez-vous

- **Dimanche 26 janvier**
De 9h à 18h - Salon Toutes Collections
Salle des Fêtes
- **Vendredi 31 janvier**
A 20h30 - Concert Trop Plein de Sons
avec Tomy Lobo et Orbis
Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale
- **Dimanche 2 février**
A 14h - Loto de l'Entente Cycliste
Salle des Fêtes
- **Lundi 3 février**
A 14h - Atelier de nutrition
Foyer de l'Amitié
- **Samedi 8 février**
A 20h - Concert de l'Ecole Municipale de Musique
Salle des Fêtes
- **Du samedi 8 au samedi 15 février**
Exposition des photos du concours
du Conseil des Jeunes
De 10h à 12h et de 14h à 18h30,
samedi, lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi,
et de 10h à 13h le dimanche
Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale
- **Jeudi 13 février**
A 14h - Thé Dansant
Salle des Fêtes
- **Jeudi 13 février**
A 21h - Séance Ciné-club "Love Story",
drame américain d'Arthur Hiller
Cinéma La Fauvette
- **Vendredi 14 février**
A 17h30 - Loto de l'Ecole du Centre
Salle des Fêtes
- **Samedi 15 février**
Inauguration de la Voie Lamarque 4
"Le Bois de Neuilly", rue du Bois d'Avron
- **Samedi 15 février**
A 20h - Soirée Dancefloor 14-18 ans
Salle des Fêtes
- **Lundi 24 et mardi 25 février**
A 12h - Banquet des Aînés
Salle des Fêtes



Garder le cap

“ Une nouvelle année vient de débiter, riche d’espoirs, de promesses, de bonnes résolutions. Certains l’ont débutée dans la joie et je les espère très nombreux. D’autres, en revanche, ont été confrontés à la souffrance, à la détresse ou à la solitude. Je tiens ici à les assurer de mon fidèle soutien.

Dans un monde en perpétuel changement, où parfois nos plus intimes valeurs sont bousculées, où ce qui a été acquis à force de courage et d’obstination peut disparaître en un instant, il nous faut savoir marquer des pauses ; prendre le temps de mesurer le chemin accompli et évaluer celui qui reste à parcourir.

Au-delà de ces respirations nécessaires dans notre course au bien-vivre, il convient par-dessus tout de savoir fixer un objectif et de le tenir. En 2014, il y aura de nouveaux caps à franchir pour que chaque Nocéenne et chaque Nocéen conserve intact son plaisir de vivre dans une ville dynamique, agréable et sûre.

2013 fut une année riche de travaux avec l’aménagement du nouveau centre-ville, les travaux dans les écoles ou de voirie, l’installation d’un système de vidéo-protection, la construction d’une bulle de tennis, le lancement des travaux de construction d’une nouvelle crèche et le démarrage des travaux d’aménagement de la Voie Lamarque 4.

2013 fut une année riche de rendez-vous et de services pour valoriser l’exception nocéenne : création d’une activité d’aquabiking à la piscine municipale, service voiturier de plus en plus plébiscité, l’opération “Du Blé au Pain”, le renouvellement de la “Charte qualité” du commerce local, etc.

2013 fut aussi une année d’épreuves avec les épisodes neigeux de l’hiver et les inondations en juin. Nous les avons surmontées avec succès parce que nous restons plus que jamais attachés à notre “village dans la ville”, parce qu’à Neuilly-Plaisance, l’entraide et la solidarité restent des valeurs sûres.

2013 fut enfin une année riche de rencontres au cours desquelles j’ai conservé intact le plaisir de répondre à vos attentes : apéros du Maire, réunions publiques, etc.

Amie et inspiratrice de Voltaire, la marquise du Châtelet disait que “le plus heureux des hommes est celui qui désire le moins le changement de son état.”

En vous renouvelant mes vœux de santé, de prospérité et de bonheur, j’avoue souscrire pleinement à cette maxime...”

Christian DEMUYNCK
Maire de Neuilly-Plaisance

Réussir, c'est permis !

Initiée par la Ville à l'été 2013, l'opération "Permis de conduire, Permis de réussir" a rencontré un véritable succès avec 63 candidatures. La commission a retenu 22 demandeurs qui, en contrepartie de 60 heures de travail pour la ville et d'une formation aux premiers secours, ont reçu une aide de financement pour obtenir leur précieux "papier rose." Le travail a été effectué, encadré par le personnel municipal, aux services techniques, auprès des jeunes ou à la restauration scolaire.



Après leurs 60 heures de travail, les jeunes bénéficiaires ont suivi une formation aux premiers secours.

"Le permis de conduire est aujourd'hui un outil indispensable lorsque l'on entre sur le marché du travail, explique le Maire, Christian DEMUYNCK. Nous avons souhaité aider les jeunes Nocéens à le

financer. Nous avons évidemment mis en avant les critères sociaux, en prenant tant les quotients familiaux les plus faibles, que les quotients familiaux intermédiaires, ces familles qualifiées de "classe moyenne" qui paient beaucoup et qui ne sont pas éligibles à des aides."

La Ville a passé une convention avec trois auto-écoles réglant le financement en trois phases : inscription, admission au code puis conduite.

"Nous versons entre 600 et 1200 euros par jeune, selon la situation de la famille," souligne le Maire. Une aide importante qui s'inscrit dans la politique en faveur de l'insertion professionnelle.

Pannes sur les réseaux d'éclairage public

Pendant les fêtes de Noël, la ville a été confrontée à des perturbations sur son réseau d'éclairage public. En effet, à quelques jours d'intervalle, deux pannes ont affecté le réseau moyenne tension qui l'alimente.

La première s'est produite le mardi 24 décembre, sur un transformateur situé à l'angle des rues Carnot et du Coteau

des Vignes. Cette panne a malheureusement privé d'éclairage public le quartier des Renouillères.

Des réparations provisoires ont immédiatement été engagées par la Ville et l'entreprise chargée de la maintenance des installations. Une deuxième panne a eu lieu le jeudi 26 décembre, cette fois-ci dans le secteur du centre-ville, affectant deux transformateurs et 50 mètres linéaires de câbles d'alimentation.

Les services municipaux ont mis en œuvre tous les moyens nécessaires pour rétablir une situation normale. Les installations endommagées par les pannes sont en cours de remplacement et des vérifications minutieuses du réseau sont effectuées par nos agents. Ces travaux de remise en état, qui se sont poursuivis jusqu'au 20 janvier, s'élèvent à 27 000 €.



Des lenteurs dans le haut débit

Le projet DEBITEX est né de la volonté conjointe des deux départements du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis de doter leurs territoires d'une infrastructure de télécommunication très haut débit de nouvelle génération.

Destiné à couvrir l'ensemble des besoins des habitants et entreprises en matière de haut débit, ce projet concerne le raccordement en fibre optique des bâtiments publics et la desserte des zones d'activités sur 27 communes, dont Neuilly-Plaisance.

En 2009, la réalisation de ce vaste projet, piloté par l'Etablissement Public de Coopération Interdépartementale DEBITEX, a été confiée à son délégataire de service public, la société DEBITEX TELECOM, filiale du groupe SFR Collectivités.

A la suite de mutations et de réorganisations propres à DEBITEX, l'équipement des territoires et la mise en service du Très Haut Débit ont été répartis entre plusieurs opérateurs de téléphonie.

Dans ce cadre, et suite à de multiples demandes de rendez-vous de notre part, les services de SFR nous ont rencontrés en fin d'année. Cet opérateur recherche actuellement un site, en bord de Marne et répondant à plusieurs contraintes techniques, afin d'y installer le point d'accès central à partir duquel la fibre optique sera déployée dans les quartiers de Neuilly-Plaisance.

C'est donc un dossier qui a pris du retard malgré nos très nombreuses relances et pour lequel nous restons mobilisés auprès de l'opérateur téléphonique.

Des yeux supplémentaires pour aider à lutter contre la délinquance

Ville classée "la plus sûre de Seine-Saint-Denis" en 2012, Neuilly-Plaisance s'est dotée de son premier réseau de caméras de vidéo-protection en bord de Marne et autour de la gare. ■

La Ville de Neuilly-Plaisance, en complémentarité du travail de lutte de la Police Nationale et de la Police Municipale contre la délinquance, a installé un réseau de vidéo-protection. Ce dispositif, de plus en plus répandu en France, peut fournir des images d'actes délictueux et ainsi aider à l'élucidation des enquêtes. Les images sont conservées 15 jours. En cas de besoin, et seulement dans ce cas, elles peuvent être visionnées par des personnes dûment accréditées. L'usage de la vidéo-protection est strictement encadré. Il s'agit de respecter la vie privée de chacun



et d'éviter toute intrusion hors du domaine public. Ainsi le système procède au "floutage" des domaines privés et les images ne sont visionnées qu'en cas d'incident ou de délit sur la voie publique.

Une étude précise pour son implantation

Dans les communes déjà équipées, la vidéo-protection a montré son intérêt dans le taux d'élucidation des délits. De plus, elle s'est avérée être un frein à la commission d'actes délictueux sur ces lieux.

L'autorisation d'implanter des caméras a été donnée par la Préfecture de Seine-Saint-Denis après une étude de l'état de

la délinquance sur la ville. Basée sur le nombre de faits constatés et signalés à la Police Nationale, durant une large période, cette analyse a permis de définir la zone à équiper prioritairement dans notre ville. Le résultat de l'étude correspond à ce qui se passe dans toute la France : la proximité des gares est toujours beaucoup plus sensible que le reste du territoire car elle permet des déplacements et des fuites beaucoup plus rapides.

En présence de nombreux Nocéens et des élus, Monsieur le Maire a présenté le dispositif le jeudi 23 janvier, lors de la soirée de lancement de la vidéo-protection. L'occasion pour chacun de connaître les avantages de ce système qui soutient désormais l'action des forces de l'ordre dans le maintien de la tranquillité dans notre commune.

230 nouveaux logements étudiants à Neuilly-Plaisance !

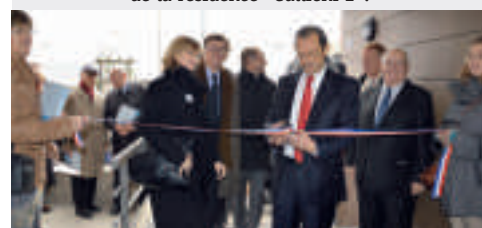
Mercredi 27 novembre, Christian DEMUYNCK, Maire, a inauguré la résidence étudiante "Gallieni 1", aux côtés de Fabien ACERBIS, Directeur régional de Bouygues Immobilier et Pierre-François GOUIFFES, Président du groupe EFIDIS. Cette inauguration fut aussi l'occasion de poser la première pierre de la résidence "Gallieni 2".

"Nous avons pu mener à bien ce projet grâce à un partenariat exemplaire, entre la Ville de Neuilly-Plaisance, les riverains et le groupe Bouygues Immobilier", a souligné Christian DEMUYNCK, entouré de Jean PERROT, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et de Charles ALOY, qui avait suivi ce projet. Les 230 logements de la résidence "Gallieni 1",

imaginés par le Cabinet d'architectes SIMONEAU et HENNIG, ont été livrés pour la rentrée universitaire de 2013. Idéalement placés à proximité du RER A et des pôles universitaires, ils contribuent à étoffer l'offre locative auprès des étudiants, tout en s'intégrant dans un quartier au dynamisme affirmé. La résidence "Gallieni 2" sera, quant à elle, achevée



Monsieur le Maire, aux côtés de Charles ALOY, Jean PERROT, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, et Fabien ACERBIS, directeur régional de Bouygues Immobilier, pose la première pierre de la résidence "Gallieni 2".



Inauguration de la résidence "Gallieni 1"



La Résidence "Gallieni 1" abrite 230 logements étudiants.

à l'été 2015. Elle comptera 267 logements, portant à 497, l'offre locative de cet ensemble.

"C'est un investissement conséquent de la part des acteurs réunis sur ce projet et c'est un atout pour la Ville de Neuilly-Plaisance qui renforce son attractivité auprès des jeunes et des étudiants, dans un quartier en plein renouveau", indique le Maire.

Des nouvelles du Goncourt

Mardi 10 décembre, dans le cadre de la Journée Littéraire, le Comité de Lecture(*) de la Bibliothèque a tout d'abord rendu public le palmarès du Prix Goncourt nocéen. Ce prix est, cette année, décerné à Pierre LEMAITRE, pour son roman "Au revoir là-haut".

Puis, ce fut un grand moment pour les écrivains. Le Prix du Concours de nouvelles a été attribué à Béatrice LE LIMANTOUR pour sa nouvelle "Le rôle de ma vie", dans la catégorie "adultes", et à Loïc RISLER pour "Et la nuit engloutit les hommes comme les cieux avalent le soleil qui se couche", dans la catégorie "adolescents". Ce concours a, une nouvelle fois, enthousiasmé le Comité de Lecture par sa qualité et la diversité des nouvelles proposées. Connue et reconnue en Ile-de-France, le concours nocéen est aujourd'hui une référence pour les amateurs d'écriture.

(*) *Les membres du Comité de Lecture : Francis BAUDIC, Joëlle DEBIN, Alain DEVEAUX, Nicole JACQUIN, François KERRIEN, Fiorina LEGRENZI, Renée MARMONNIER, Dominique MAZROUI, Patricia MIVELAZ, Dominique PIERRON, Patricia VALLEE DUCATEL.*



Loïc RISLER a reçu le Prix du Concours de nouvelles.

Le sans-faute de la

La deuxième édition de la Journée Littéraire a réuni plus de 250 personnes, le samedi 30 novembre, à la Salle des Fêtes. ■



Avant la Dictée, séance de relaxation pour les 91 élèves de CM1/CM2

Eviter les pièges, déduire des orthographe à partir des racines grecques ou latines... ou tenter sa chance sur des mots inconnus, tel était le menu de la deuxième dictée intergénérationnelle. Sur des textes de Guy de Maupassant, pour les élèves de CM1, CM2 et du collège, et de Pierre Larousse pour les lycéens et les adultes, tous ont planché avec attention.

Organisée par la Ville et le Conseil des Aînés, cette dictée a permis à 257 participants de se mesurer et à certains de se démarquer. "C'est un véritable succès, souligne Serge VALLEE, Adjoint au Maire délégué à la Culture. Nous avons relevé 68 copies de plus que l'an dernier où nous avions enregistré 189 inscriptions !"



Les adultes se concentrent avant de se soumettre aux lois de l'orthographe.

Le palmarès a été dévoilé, le mardi 10 décembre, à la Salle des Fêtes, par le Maire, Christian DEMUYNCK en présence d'André PELISSIER, Adjoint au Maire délégué aux Affaires scolaires, d'Elise BRECHU, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse et de Serge VALLEE. Six lauréats ont été couronnés dans la catégorie CM1/CM2 ainsi que six collégiens, trois lycéens et six adultes. Chacun des participants a reçu une place gratuite pour assister au film de son choix au cinéma municipal "La Fauvette" et un abonnement d'un an à la Bibliothèque municipale.



Les jeunes Nocéens ont aussi répondu présents pour cette ode à la grammaire.

Journée Littéraire



Pascale VIGNAL détend les participants.



La comédienne, Pascale VIGNAL et Alain GARRIGUES ont lu la Dictée.



Des adolescents studieux et appliqués



Réflexion et application au menu de cette dictée.

DICTÉE CM1 / CM2

Qui sait ? - Guy de Maupassant

J'ai attendu encore. Je distinguais, à présent, un extraordinaire piétinement sur les marches de mon escalier, sur les parquets, sur les tapis, un piétinement de béquilles de bois et de fer. Et voilà que j'ai aperçu tout à coup, sur le seuil de ma porte, un fauteuil, mon grand fauteuil de lecture, qui sortait en se dandinant. Il s'en est allé par le jardin. D'autres le suivaient, ceux de mon salon, puis les canapés bas se traînant comme des crocodiles sur leurs courtes pattes, puis toutes mes chaises, avec des bonds de chèvres.

DICTÉE COLLÈGE

Qui sait ? - Guy de Maupassant

Au milieu d'une grande pièce était un tout petit homme, tout petit et très gros, gros comme un phénomène, un hideux phénomène. Il avait une barbe rare, aux poils inégaux, clairsemés et jaunâtres, et pas un cheveu sur la tête ! Pas un cheveu ! Comme il tenait sa bougie élevée à bout de bras pour m'apercevoir, son crâne m'apparut comme une petite lune dans cette vaste chambre encombrée de vieux meubles. La figure était ridée et bouffie, les yeux imperceptibles.

Je marchandai trois chaises qui étaient à moi, et les payai sur-le-champ une grosse somme, en donnant simplement le numéro de mon appartement à l'hôtel. Elles devaient être livrées le lendemain avant neuf heures. Puis je sortis. Il me reconduisit jusqu'à sa porte avec beaucoup de politesse.

DICTÉE INTERGÉNÉRATION

En balade au rythme des saisons

Le printemps qui, autrefois, commençait l'année, est souvent personnifié sous les traits d'un éphèbe donjuanesque, ou sous la forme d'une jeune nymphe, qu'elle soit naïade, dryade ou napée. L'été, quant à lui, est fils du Soleil dans les fables mythologiques.

Pour évoquer l'automne Pierre Larousse emprunte à George Sand son "andante mélancolique et gracieux qui prépare admirablement le solennel adagio de l'hiver", hiver qui clôt l'année, saison froide de l'hémisphère boréal, saison torride de l'hémisphère austral.

Canicules et froidures se sont toujours succédé au cours des siècles mais les jusqu'au-boutistes rêvent encore aux beaux jours qu'ils ont laissés) partir.

(FIN DE LA DICTÉE LYCÉE)

Si la France n'est pas à l'abri des tempêtes tonitrueuses, elle est épargnée par les tornades, bourrasques, cyclones, typhons qui sévissent dans les pays chauds. Certes demeurent autan, noroïs, suroît, tramontane... aux effets moins pervers. Le printemps est la période des semailles, des agrumes et des primeurs ; l'été, reste l'époque de la cueillette des drupes charnues nacarat et de l'humble salsifis dont la saveur mucilagineuse et sucrée étonne toujours. Les vendanges, allégorie de l'automne, côtoient les chrysanthèmes ponceau déjà violacés par l'hiver qui point, signes avant-coureurs du repos végétatif. Voici venir l'automne des idées, mettons notre plume en veille... Dommage que celle du poète n'ait pas relevé la gageure en chantant une ballade aux saisons évanescentes !

Lauréats de la catégorie CM1/CM2

- 1^{er} prix : Aurélie CHARTIER
- 2^e prix : Alexandre THIBOUT
- 3^e prix : Marine MACHET
- 4^e prix : Yusuf LIMOSINO
- 5^e prix : Alice VIRIOT
- 6^e prix : Anthony EPERONNIER

Lauréats de la catégorie COLLÈGE

- 1^{er} prix : Samuel DUBO
- 2^e prix : Jean-Loup JOUVE
- 3^e prix : Johan ERIKSSON-CHEX
- 4^e prix : Ayoub OUAHMAN
- 5^e prix : Maxen LOUNICI
- 6^e prix : Yanis Augustin ARRAD

Lauréats de la catégorie LYCÉE

- 1^{er} prix : Louis LAUGA
- 2^e prix : Axel VISKOVIC
- 3^e prix : Julia DUBARIE-BOSSY

Lauréats de la catégorie INTERGÉNÉRATION

- 1^{er} prix : Serge FOURCADE
- 2^e prix : Jean-Christophe NOVELLI
- 3^e prix : Marguerite RICHARD
- 4^e prix : Michèle COSTENOBLE
- 5^e prix : Françoise THIBAUT
- 6^e prix : Bruno LAMAURT

Félicitations à tous les lauréats !



Serge FOURCADE,
1^{er} prix de la Dictée intergénération

Esprit de fête sur le Dancefloor

Le 7 décembre dernier, à la Salle des Fêtes, la Ville de Neuilly-Plaisance a organisé une nouvelle soirée Dancefloor pour les plus de 20 ans. Retour en images. ■



La nuit hivernale était déjà tombée quand les lumières se sont allumées sur le Dancefloor de la Salle des Fêtes. Pour cette dernière édition de l'année 2013, plus de 150 Nocéens ont partagé la piste de danse et profité des mix du DJ David Alexandre. Du style disco aux tubes des Daft Punk en passant par les classiques des années 80 et 90, tous les styles ont été visités pour le plus grand plaisir des danseurs ! Et pour que la fête soit parfaite, les enfants de 3 mois à 10 ans étaient gardés gratuitement, par du personnel qualifié, le temps de la soirée.



Ambiance de fête pour le Dancefloor des + de 20 ans. Le DJ a été très apprécié par les danseurs qui ont enflammé la piste.





La Bibliothèque municipale a soufflé ses 40 bougies

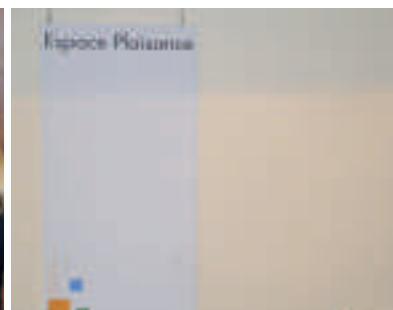
Elisabeth JUTEAU, Directrice de la Bibliothèque, entourée de Serge VALLEE et de Christian DEMUYNCK a présenté la nouvelle signalétique du bâtiment.

La Bibliothèque municipale "Guy de Maupassant" a célébré son 40^e anniversaire, le samedi 7 décembre. Ouvert en 1973 et riche aujourd'hui de plus de 50 000 documents, "cet équipement culturel a su s'adapter aux nouvelles attentes des visiteurs et offre plusieurs espaces destinés à la jeunesse, aux adultes, à l'utilisation d'Internet et la mise en place d'outils multimédias," a rappelé le Maire, Christian DEMUYNCK, entouré de Serge VALLEE, Adjoint au Maire délégué à la Culture et des équipes de la Bibliothèque. Parmi ces derniers équipements formateurs, "ToutApprendre.com" propose des cours

dans toutes les matières, du CP à la Terminale ainsi que l'apprentissage en ligne du code de la route. Cette journée fut également l'occasion de rappeler l'ensemble des animations proposées par la Bibliothèque : l'Heure du Conte, Toques et Plumes, les réunions du Comité de Lecture... Pour renforcer cette politique culturelle, de nombreuses animations sont organisées tout au long de l'année : conférences, expositions (manga, peintures, illustrations pour enfants...). De même, des concerts "Trop Plein de Sons" sont présentés dans l'ancienne salle polyvalente désormais appelée "Espace Plaisance".



Les Nocéens ont pu découvrir une rétrospective des événements de la Bibliothèque.



L'Espace Plaisance dévoile sa nouvelle signalétique.

L'heure du conte a sonné à la Bibliothèque municipale



Le samedi 14 décembre, dans une ambiance chaleureuse, la Bibliothèque municipale, lieu de découverte, a accueilli, les nombreux enfants des crèches à une matinée autour du conte. Les agents de la Petite enfance et de la Bibliothèque municipale ont initié les enfants à la richesse de la langue française et à la découverte du livre.



Le personnel de la Bibliothèque et de la Petite Enfance

Lectures atypiques avec le CMASC

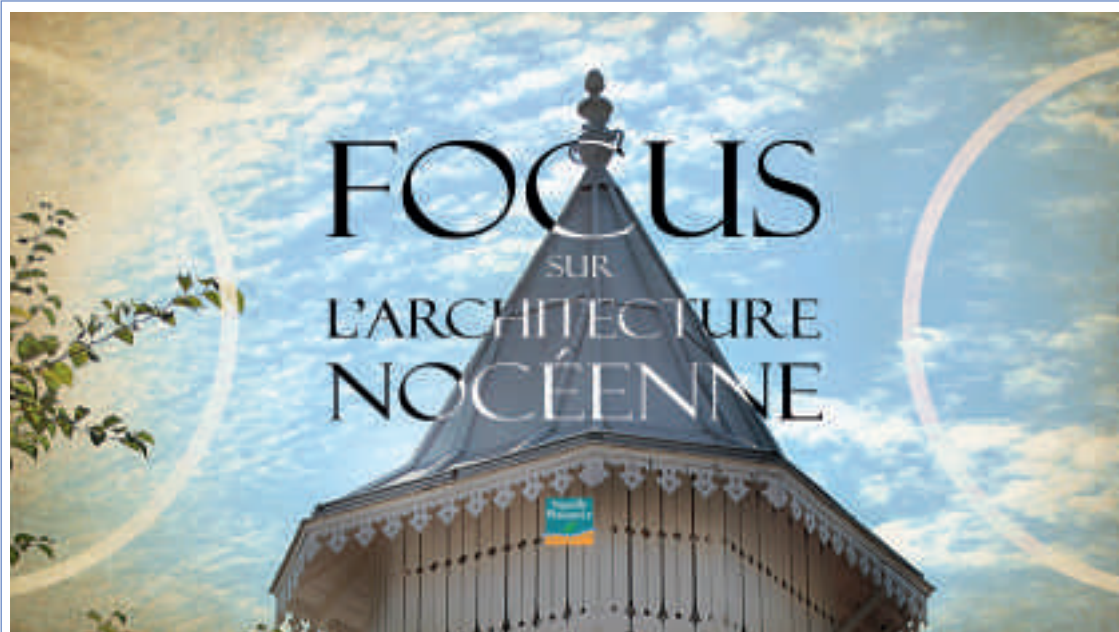
Le samedi 23 novembre à la Bibliothèque municipale, les participants de l'atelier d'écriture du CMASC proposaient un atelier de lectures originales pour découvrir ou redécouvrir des peintres célèbres comme E. HOOPER, J. VEERMER, H.L. DESROUSSEAUX.

Dans un second temps, les spectateurs ont pu apprécier des lectures d'extraits de nouvelles policières et fantastiques avant d'échanger sur l'ensemble des lectures qui ont été présentées.



Les adhérents du CMASC ont lu des textes inspirés d'œuvres d'art.

Focus sur l'architecture nocéenne



les époques et les inspirations qui ont façonné l'habitat nocéen", explique le Maire, Christian DEMUYNCK. Renaissance, néo-gothique, style normand ou contemporain habillent les façades en meulière, les maisons de maître ou les immeubles de rapport. Outre les aspects esthétiques ou ornementaux, cette promenade dans l'architecture nocéenne révèle des pans d'histoire locale. Bien qu'en constante évolution, Neuilly-Plaisance a su conserver intact son charme et une identité de "village dans la ville" qui en font une Ville appréciée et recherchée. **L'ouvrage "Focus sur l'Architecture nocéenne" est disponible à la bibliothèque municipale et à l'accueil de la mairie au tarif de 15€.**

A l'occasion des 40 ans de la Bibliothèque, l'ouvrage "Focus sur l'Architecture nocéenne", qui recense les belles demeures et la richesse du patrimoine bâti nocéen, a

été présenté par ses auteurs. Ouvrage co-écrit par Régine HAMON-DUQUENNE et Sylvia TOUDERT, sur des illustrations de Fleur ROLA,

ce beau livre présente les plus belles demeures de la commune. "A travers 140 exemples d'habitations, nous invitons les lecteurs à découvrir les styles,



Le CMASC à la découverte de l'architecture

Samedi 7 décembre dernier, 35 participants adultes des cours d'histoire de l'Art et dessin-peinture du CMASC, ont pu découvrir ou redécouvrir, la Cité de l'Architecture et du Patrimoine à Paris, accompagnés de leurs professeurs de dessin-peinture, Patricia Cronier-Zohar, et d'Histoire de l'art et d'un Guide conférencier national, Serge Nemirovski. Au cours de ce superbe voyage architectural à travers les âges, du Moyen-Âge au

XX^e siècle, passant d'une région française à une autre grâce à des reproductions grandeur réelles, chacun a pu comparer et comprendre les différences par exemple, entre art roman et art gothique.

Les splendides peintures murales avec leurs différentes techniques (tempera, fresque) ont suscité chez certains des adhérents l'envie de faire quelques croquis dans la salle de la coupole reconstituant de la cathédrale St-Etienne de Cahors.



Trop Plein de Sons à guichet fermé !



Le vendredi 13 décembre dernier, le groupe Fifteendays a fait salle comble à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale. Ce succès, né au fil des concerts, prouve la qualité et le professionnalisme de ces artistes. Leur univers musical rock-funk a su transporter le public qui a réservé au groupe un tonnerre d'applaudissements.

Ne manquez pas le prochain concert 100% Rock, le **vendredi 31 janvier à 20h30**, à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque municipale. Vous retrouverez sur scène, Tomy Lobo et Orbis, pour une soirée musicale des plus inattendues. Entrée 5 €. Réservez vos places dès maintenant sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou à l'accueil de la Mairie.



Les reprises du groupe Fifteendays ont ravi le public.

Espace Plaisance
de la Bibliothèque municipale
11 rue du Général de Gaulle
Renseignements au 01 43 00 96 16



Les six membres du groupe Fifteendays, satisfaits de leur concert à l'Espace Plaisance.



L'Espace Plaisance affichait complet pour ce dernier TPS de l'année 2013.



La magie de Noël s'empare de Neuilly-Plaisance

Cette année encore la Ville et les commerçants UCEAI+ ont proposé aux Nocéens de nombreuses animations afin de profiter, en famille, de la féerie de Noël. ■

Du samedi 14 au mercredi 25 décembre, la cour de la Mairie s'était transformée en un véritable village de Noël. A cette occasion, une ferme éphémère peuplée de moutons, chèvres, canards, poules, ânes et vaches a suscité la plus grande curiosité auprès des enfants.

Le samedi 21 décembre, les services de la Mairie accueillaient les familles pour des ateliers de création de décorations de Noël. A la Bibliothèque municipale, les adhérents du CMASC proposaient des lectures de contes, des ateliers d'art floral, une vente d'objets en Patchwork et un atelier d'écriture de lettres au Père Noël où les dernières listes de cadeaux ont pris forme.

De plus, l'Union des Commerçants UCEAI+, présidée par Rahima MAZDOUR, avait investi la travée du Marché, les bords de Marne et le Plateau d'Avron et proposait de nombreuses animations. Au programme : jeux géants en bois, tours en calèche, combats de sumos, distribution de ballons...

Grâce au service voiturier exceptionnellement mis en place pendant tout le week-end, chacun a pu faire ses achats de Noël en toute tranquillité ou admirer les étals et vitrines de fêtes élaborés par les commerçants.

Mais la magie de Noël n'aurait pas pu prendre tout son sens sans la venue du Père Noël pour une séance photos très convoitée et, bien sûr, quelques confidences.

Les commerçants qui ont participé bénévolement aux animations :

- Rahima MAZDOUR (Univ'Hair & Body)
- François CASES-BARDINA (Antiquités)
- Alain MORENO (Moreno 2000)
- Frédéric CHARTIER (La Divette Foch)
- Thierry COUPRI (ORPI)
- Francisco LECHUGA (Real Paris)
- Natacha GOVOROFF (Col'Chic)
- Vanessa BOILEAU (Flor Deco)
- Patrick ANTUNES (Café du Centre)
- Isabelle (Café Luis et Isa)



La ferme a émerveillé les petits.



Des jeux géants en bois étaient proposés par les commerçants dans la travée du marché.



Les adhérents du cours de patchwork du CMASC ont présenté leurs créations.



Le défilé aux lampions a clôturé une journée de fête.



Les sumos s'affrontaient dans la travée du marché.



Le CMASC proposait des lectures de contes à l'Espace Plaisance.



Le Service Jeunesse s'échappe pour Noël

“L'Echappée de Noël 2013”, le samedi 14 décembre dernier, a commencé par une après-midi au Cirque Gruss, à Paris, suivie d'un passage sur les Champs-Élysées dont les illuminations ont ébloui parents et enfants.

De retour à la Maison de la Culture et de la Jeunesse, tous étaient invités à partager une “Soirée de gala”, organisée et encadrée par l'équipe du Service Jeunesse menée par Jean-Noël TOURNANT, son directeur, sous l'égide du Maire et d'Elise BRECHU, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse.

Au cours de cette fête, Christian DEMUYNCK a récompensé chaque enfant par un “Chèque Lire” de 35 euros,

valorisant ses efforts durant l'année scolaire. *“Cette Echappée de Noël est un temps fort qui permet aux parents, aux enfants et aux animateurs de se retrouver en toute convivialité. C'est surtout l'occasion de remercier chacun d'entre eux pour son implication dans la vie du quartier,”* souligne le Maire, en présence des 300 participants.

En effet, le Service Jeunesse propose de nombreux ateliers et animations aux enfants et adolescents tout au long de l'année : soutien scolaire, activités culturelles et ludiques, séjours vacances, sorties, chantiers jeunes... Ces actions permettent de renforcer les liens entre les familles, l'école et le collègue.



Les enfants ont profité de leur après-midi du Cirque Gruss.



300 participants se sont retrouvés à la MCJ.

Cérémonie commémorative de la Bataille du Plateau d'Avron

La dernière cérémonie officielle à caractère patriotique de l'année s'est déroulée le samedi 14 décembre. ■



Alain GARRIGUES, Josette PELISSIER, Pascal BUTIN, Serge VALLEE, Roland MORDRET, secrétaire de l'UNC, et Jean PERROT se recueillent au cimetière, devant la tombe d'un soldat de l'infanterie de Marine.

La Bataille du Plateau d'Avron, qui vit l'opposition entre l'armée française et la Prusse, en 1870, reste attachée à l'histoire de notre commune. Le 14 décembre dernier, 143 ans après ce conflit, les Nocéens réunis autour de Serge VALLEE, Jean PERROT et Josette PELISSIER, Adjointes au Maire

et Alain GARRIGUES, Michèle CHOLET et Pascal BUTIN, Conseillers municipaux délégués, mais aussi Jean-Michel BLUTEAU (Conseiller général de Seine-Saint-Denis), Elisabeth BOYER et Christian POIRET, (respectivement Maire-adjointe et Conseiller municipal délégué aux Affaires patrio-

tiques à Rosny-sous-Bois), ont commémoré cette bataille, en premier lieu, devant la tombe d'un soldat de l'infanterie de Marine, puis devant le monument érigé au Plateau d'Avron, où Serge VALLEE, Adjoint au Maire délégué à la Culture et à l'Emploi a rendu hommage aux héros de cette bataille.

Collectes des déchets 2014

Q1 : Plateau d'Avron

Aristide Blandin
Bel Air rue de
Bel Air chemin de
Balance av
Bois Châtel av de
Carnot av (de la rue du Bois d'Avron
à la rue du Coteau
des Vignes)
Casin d'Avron av des
Centre av de
Centre Prolongé av de
Coteau des Vignes rue de
d'Allevard ville
Daniel Perrotin av
Barnabéville av des
Deux Carrières rue des (de la rue du Bois d'Avron à la rue de Bel Air)
Docteur Galmiche rue de
Eux chemin des
Fritage ville de l'
et av de l'
Eugène Delat rue
Fauvelles av des
Ferdinand Singlet rue
Georges Clemenceau av (rue du Bois d'Avron
à la rue du Coteau des Vignes)
Glycine impasse des
Gourchon av
Jean Bachelet rue
Laurie av
Laurie Thullier rue
Lys ville de
Marshall Joffre av de (de la rue du Bois d'Avron à la rue Jean Bachelet)
Médard rue
Médéric rue
Maries ville des
Mélangeville av des
Michelin rue
Nabi av de
Noyards ville des
Nord av de
Orchardes ville des
Quint av de l'
Palais rue de la (de la rue du Bois d'Avron à la rue de Bel Air)
Palais d'Avron chemin des
Pierre Gane rue
Pommiers sabbat des
Processions chemin des
Puits rue de
Puits passage de
Rancy av de
Raniers av des
Rancy av de
Seyran ville des
Stalingrad place
Tillets ville des
Xavier Goffi rue

Q2 : Joffre

Bois d'Avron rue de (de l'Av Georges
Clemenceau à la rue des 2 carrières)
Carnot av (de l'avenue du Mal Foch à la rue du Bois d'Avron)
Deux Carrières rue des (de l'avenue du Mal Foch
à la rue du Bois d'Avron)
Felix Faure rue
Gabriel Pât rue
Georges Clemenceau av (de l'Av du Mal Foch
à la rue du Bois d'Avron)
Marshall Joffre av de (de l'Av du Mal Foch à la rue
du Bois d'Avron)
Paul Gaudin av
Palais rue de la (de la rue P. Bazolette
à la rue du Bois d'Avron)
Pierre Bazolette rue
Pivetti ville des

Q3 : Les Renouillères

Bois d'Avron rue de (de l'Av Georges Clemenceau à la rue
des Carrières)
Bruges ville de
Carrières rue des
Champs rue des
Florence ville de
Horsars rue des
Jean Frippe rue
Léon d'Avron rue des
Moussis rue des
Noyards ville des
Paul Lefortie rue
Pierre de Combartie rue
Pierre de Croix rue
Président John Kennedy av de
Renouillères chemin des
Renouillères rue des
Saint François place
Simeon ville de
Yvonnick ville de

Q4 : Village de Plaisance

Alexandre Fleming rue
André Bibeaux rue
Antoine de Saint Esprit rue
Celi rue
Cognacots rue des
Eugène Dumont ville
Felix passage
François Blavier ville
François Larrivé rue des
Georges Pompidou av
Joseph Kasal ville
Louise Weiss ville
Maxal ville
Maxal Dumont av
Marie ville
Maxime Genevois impasse
Maxime chemin de
Maxime ville des
Noyards rue
Passemont ville des
Paul Colin rue
Poland Georges ville
Yvonne Chemin
Vogel ville de
Vivre rue de
Wormeau rue
Winston Churchill ville
18 Juin 1940 rue de
11 Mai 1945 rue de

Q5 : Chalet

Becque rue de
Benoîte Guimière rue
Carnot av (de l'avenue de
Chalet
à l'avenue du Mal Foch)
Chalet av de
Chalet rond point de
Bois chemin de
Commandant Reynal rue de
Danielle Lacroix av
Docteur Roux rue de
Edmond Michelet rue
Ernie Clemenceau rue
Eugène Sue rue
Fleurs rue des
Florian rue
Gabrielle ville
Gaston rue
Général de Gaulle rue de
Général Lachet rue de
Georges Clemenceau av
(de la point de Chalet
à l'Av Mal Foch)
Henriette Sorelle rue
Charlotte ville
Jean Jaurès av
Marshall Foch av de (de la
place Jean Marrazz à la rue
des Deux Carrières)
Mal Joffre av de (de l'Av de
Mal Foch à la rue Paulot
Langlet)
Marie rue de la
Néphron Népce rue
Pommier rue
Pothier rue
Paul Villiers-Castelar rue
Pivetti ville des
Poulot Langlet rue
Primo rue de la
Simone Rigot rue
Victor Hugo av (de la
rue de Dal Leclerc à
la rue Jean Jaurès)

Q6 : La Maltournée

Alain Mangan ville
Alan Peyrere rue
Alexandre 1^{er} rue
Ter rue de
Berthelot rue
Blouin ville des
Boudoux Ville
Bouton d'or ville des
Bouchard ville des
Cabolettes rue des (2, 4, 6)
Carnot rue de
Chauvy rue de
Chauvonnay ville des
Charles Goffin rue
Christine ville
Christine rue
Verdère ville
Claude Marat ville
Catherine Olier rue
Cécile Nolle rue
Désiré Maggy rue
d'Estienne d'Orves rue
Duvet ville
Eugène Quinet rue
Eugène passage de l'
Eugène place de l'
Euphrasie rue de l'
Eugène (impasse impasse
Fidélité rue
Fictot av
Gallien av
Gambette rue
Iris ville des
Jacques Anquetil ville
Jean Marrazz place
Jean Kélic ville
Jérusalem ville des
Laurie Blanche rue
Léon rue des
Louis Braille rue
Louis Bonnet rue
Norval Gaudin ville
Norme av Nostre impasse de la
Marshall Foch av de (de Neully-sur-Meuse
à la Place Jean Marrazz)
Marguerite rue
Marcel Delat av
Mélusine rue de
Olympe ville
Paul Gironne rue
Pé de l'Arche rue de
Président Roosevelt av de
Pruvostades chemin des
Purpura ville
Reynal rue
Reynaud (court) rue
Remondet Lacroix rue
René Carlin rue
Renay ville des
Renaudin ville des
Rougeat Georges ville des
Maxime Schumann place
Verdon av de
Victor Hugo av (de l'Av rue Jean Jaurès au boulevard Gallien)
Vincent Van Gogh rue



Q1 : Plateau d'Avron

Ordures Ménagères (bac gris à couvercle vert)

⇒ Lundi-Vendredi

SAUF pour toutes les habitations de l'avenue du Centre Prolongée, et pour les collectifs de l'avenue du Nord et de la rue du Bel Air et le 51 avenue des Fauvettes qui seront collectés **3 fois par semaine** :

⇒ Lundi-Mercredi-Vendredi

Emballages (bac bleu)

⇒ Jeudi

Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Jeudi

Toutes les 2 semaines uniquement : soient les

2 - 16 - 30 janvier
13 - 27 février
13 - 27 mars
10 - 24 avril
8 - 22 mai
5 - 19 juin

3 - 17 - 31 juillet
14 - 28 août
11 - 25 septembre
9 - 23 octobre
6 - 20 novembre
4 - 18 décembre



Q2 : Joffre

Ordures Ménagères

⇒ Lundi-Vendredi

Emballages (bac bleu)

⇒ Mardi

Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Mardi

Toutes les 2 semaines uniquement :

14 - 28 janvier	1 ^{er} - 15
11 - 25 février	12 - 26
11 - 25 mars	9 - 23
8 - 22 avril	7 - 21
6 - 20 mai	4 - 18
3 - 17 juin	2 - 16

LES COLLECTES
JEUDI
SERONT REP
VENDRE

Q4 : Village de Plaisance

Ordures Ménagères (bac gris à couvercle vert)

⇒ Mardi-Samedi

SAUF pour toutes les habitations situées :
• 4, 6, 7 bis, 9, 15, 18 chemin de Meaux • 2, 4, 8 rue Watteau
• 1, 2, 3, 4, 7 rue Paul Corlin • 22, 23, 24, 28 rue du 8 mai 1945
qui seront collectées **3 fois par semaine** :

⇒ Mardi-Jeudi-Samedi

Emballages (bac bleu)

⇒ Mercredi

Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Mercredi

Toutes les 2 semaines uniquement : soient les

1^{er} - 15 - 29 janvier
12 - 26 février
12 - 26 mars
9 - 23 avril
7 - 21 mai
4 - 18 juin

2 - 16 - 30 juillet
13 - 27 août
10 - 24 septembre
8 - 22 octobre
5 - 19 novembre
3 - 17 - 31 décembre



Q5 : Chalet

Ordures Ménagères (bac gris à couvercle vert)

⇒ Mardi-Samedi

SAUF pour toutes les habitations situées :
rue Paul Vaillant-Couturier
qui seront collectées **3 fois par semaine** :

⇒ Mardi-Jeudi-Samedi

avenue du Maréchal Foch (de la place Mermoz à la
rue du Général de Gaulle (de la rue Gabriel Péri à la
qui seront collectées **5 fois par semaine** :

⇒ lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi-Samedi

Emballages (bac bleu)

⇒ Mercredi

Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Mercredi

Toutes les 2 semaines uniquement : soient les

1 ^{er} - 15 - 29 janvier	2 - 16 - 30 juillet
12 - 26 février	13 - 27 août
12 - 26 mars	10 - 24 septembre
9 - 23 avril	8 - 22 octobre
7 - 21 mai	5 - 19 novembre
4 - 18 juin	3 - 17 - 31 décembre



Q3 : Les Renouillères



es (bac gris à couvercle vert)

Ordures Ménagères (bac gris à couvercle vert)

⇒ Lundi-Vendredi

SAUF pour toutes les habitations de l'allée de Bruges, l'allée de Florence, l'allée de Sienne, l'allée de Vlamincq, l'allée des Nyvards, la rue des Herriers, la rue Léon Frapié, la rue des Morands, la rue Pierre de Craon, la rue Pierre de Coubertin, la place Saint-François **et pour les collectifs** de l'avenue du Président J. Kennedy et la rue des Renouillères

qui seront collectés **3 fois par semaine** :

⇒ Lundi-Mercredi-Vendredi

Emballages (bac bleu)

⇒ Mardi

Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Mardi

Toutes les 2 semaines uniquement : soient les

14 - 28 janvier	1 ^{er} - 15 - 29 juillet
11 - 25 février	12 - 26 août
11 - 25 mars	9 - 23 septembre
8 - 22 avril	7 - 21 octobre
6 - 20 mai	4 - 18 novembre
3 - 17 juin	2 - 16 - 30 décembre



t : soient les
- 29 juillet
s août
septembre
octobre
novembre
- 30 décembre

S PRÉVUES LE
ER MAI
PORTÉES AU
DI 2 MAI

Q6 : La Maltournée



le vert)

Ordures Ménagères (bac gris à couvercle vert)

⇒ Mardi-Samedi

SAUF pour toutes les habitations de l'allée des Boutons d'Or, de l'allée des Jonquilles, de la place Maurice Schumann, de la rue des Bleuets, de la rue du Canal, de la rue Charles Cathala, de la rue Michel Debré, de la rue Alain Peyrefitte, de la rue Raymond Louviol, de la rue René Cassin **et pour les collectifs** de l'avenue Victor Hugo, de l'avenue du Maréchal Foch (n° 73, 80, 82, 85, 105, 126, 130, 131), du boulevard Gallieni (n° 1, 8, 14, 18, 19, 21, 44), de la rue des Cahouettes (n° 2, 4, 6) qui seront collectés **3 fois par semaine** :

⇒ Mardi-Jeudi-Samedi

Emballages (bac bleu)

⇒ Lundi

Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Lundi Toutes les 2 semaines uniquement : soient les

6 - 20 janvier	7 - 21 juillet
3 - 17 février	4 - 18 août
3 - 17 - 31 mars	1 ^{er} - 15 - 29 septembre
14 - 28 avril	13 - 27 octobre
12 - 26 mai	10 - 24 novembre
9 - 23 juin	8 - 22 décembre

ue des deux Communes) et
rue Paul Vaillant-Couturier)



COLLECTES 2014

LE MÊME JOUR SUR TOUTE LA VILLE

Encombrants (à sortir le jeudi soir)



Pour toutes
les habitations

VENDREDI

10 - 24 janvier
14 - 28 février
14 - 28 mars
11 - 25 avril
9 - 23 mai
13 - 27 juin
11 - 25 juillet
8 - 22 août
12 - 26 septembre
10 - 24 octobre
14 - 28 novembre
12 - 26 décembre

A ne pas déposer :

Ils ne seront pas collectés

Les équipements électriques et électroniques (les appareils électroménagers, les écrans...), les lampes, les pots de peinture, les batteries, les pneus, les bouteilles de gaz, les gravats, les matériaux, les déblais, les fils barbelés et les grillages, les carrosseries de voitures même en éléments séparés, les déchets verts...

Les apporter aux ateliers municipaux :

- de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi,
- de 9h à 13h le samedi, au 147 avenue du Maréchal Foch.

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés.

Déchets verts



Bac marron

Pour toutes
les habitations

Janvier
7 - 21
Février
4 - 18
Mars
4 - 18
Avril à Novembre
Tous les mardis

Tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles, épluchures de légumes et de fruits, branchages (pas plus de 10 cm de diamètre et pas plus d'1,20 m de long à fagoter à l'aide d'une ficelle).

Décembre
2 - 16

Et n'oubliez pas d'apporter vos produits toxiques

chaque mois au camion ecobus stationné :

le 1^{er} dimanche, de 9h à 13h*

au 26 rue Paul Vaillant-Couturier (près du marché)

et le 3^{ème} vendredi sur la place Stalingrad au Plateau d'Avron,
pendant le marché (de 9h à 13h).



Renseignements : www.mairie-neullyplaisance.com



Comme un air de Broadway



Un spectacle haut en couleur

Les samedi 14 et dimanche 15 décembre 2013, la compagnie Garbo présentait son spectacle mis en scène et chorégraphié par Véronique GARGIULO. Intitulé "Peter Pan", ce dernier invitait au voyage à travers la danse, le chant et quelques interprétations théâtrales. Une vingtaine d'artistes, âgés de 9 à 18 ans, ont revisité les rôles les plus mythiques de ce conte : la Fée Clochette, Monsieur Crocodile, ou encore Wendy... Après deux ans de répétitions, cette comédie musicale lyrique de Léonard Bernstein, auteur entre autres de "West Side Story", fut exécutée avec brio dans une Salle des Fêtes conquise.

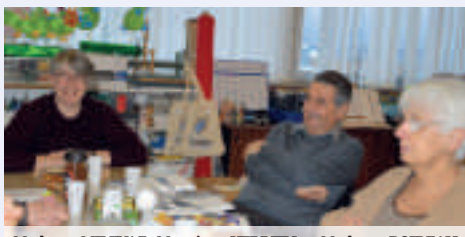


"Peter Pan" revisité par les membres de la compagnie GARBO

Reines et rois se réunissent pour Toques et Plumes



Madame PIERRON, Monsieur BAUDIC et Mme MIVELAZ



Madame MILEVAZ, Monsieur KERRIEN et Madame BOIREAU

Les toqués de littérature et les plumes de la gourmandise se sont donné rendez-vous, ce samedi 11 janvier, à la Bibliothèque municipale. Quelle effervescence ! Quel débat ! Rien n'a échappé aux Nocéens de goût et d'esprit : les plus passionnés ont défendu bec et ongles leur roman favori et tous les gâteaux et galettes furent savourés. Une après-midi comme on les aime, joyeuse et complice, avec cette envie de se retrouver bientôt, alors que l'on vient juste de se quitter.



Service gagnant pour le nouveau court de tennis "Georges Delahaye"

Dimanche 15 décembre, la Ville de Neuilly-Plaisance a inauguré la nouvelle bulle de tennis. ■

Baptisé "Georges Delahaye", du nom de cet ancien sportif de haut niveau et président de NPS Tennis, ce court présente la particularité d'être abrité sous une bulle géante. *"La réalisation de cette bulle était devenue nécessaire pour faire face à l'affluence toujours croissante de joueurs de tennis, licenciés au club ou non"*, commente Christian DEMUYNCK, Maire, aux côtés de Madame DELAHAYE, de Dominique PIAT, Conseiller municipal délégué aux Sports, de Christian GLOMERON, Président Général de Neuilly-Plaisance Sports et de Franco MARASCO, Président de la section Tennis. En effet, NPS Tennis, qui compte à ce jour plus de 400 licenciés, dont une forte progression chez les jeunes, connaissait un besoin croissant en structures d'entraînement et de compétitions.



Intervention du Président Général de NPS, Christian GLOMERON

Réservation en ligne

Cette inauguration a été l'occasion d'instaurer un système de réservation en ligne des courts de tennis. Ce nouveau concept, accessible depuis le site internet de la Ville, permet à tout moment aux amateurs de tennis de réserver un court facilement. Renseignements et inscriptions en ligne sur www.mairie-neuillyplaisance.com, rubrique "Tennis : Réservez vos courts en ligne".

Lors de cette matinée, la Ville de Neuilly-Plaisance et NPS Tennis ont remis des récompenses à l'équipe 1 Dames (Division nationale 4) composée de Marine Piriou, Kim Louis-Joseph, Johanne Kerloc'h, Béatrice Levitre, Stéphanie Chalaye, Thiphany Homsombath et Chloé Coléou, ainsi qu'aux meilleurs jeunes du club (*). Une centaine d'enfants et d'adolescents a participé aux ateliers de découverte : parcours physique, initiation au tennis et tennis "ping-pong", parcours tennis et golf...

(* Les meilleurs jeunes de NPS Tennis :

- Mathis Roth-Belgrand, Théo Galopin et Félix Séné : meilleures progressions au classement FFT
- Margot Galopin et Thiphany Homsombath : finalistes du championnat par équipe 15/16 ans de la Ligue de Seine-Saint-Denis en 2013
- Lenka Bazerque et Emma Dao : jeunes espoirs du club et membres de l'équipe 11/12 ans
- Antoine Macelin et Ilyas Iclek : jeunes espoirs du club et membres de l'équipe 9/10 ans



Franco MARASCO, président de NPS Tennis, Madame DELAHAYE et Christian DEMUYNCK ont dévoilé la plaque de la nouvelle bulle de tennis baptisée "Court Georges DELAHAYE".



L'équipe féminine a été mise à l'honneur.



Les enfants ont participé à des ateliers sportifs.

Georges DELAHAYE, une histoire nocéenne

Arrivé à Neuilly-Plaisance, en septembre 1956, Georges DELAHAYE a enseigné l'anglais au Collège Jean Moulin pendant plus de vingt ans. Sportif de haut-niveau, il fut gardien

de but de l'équipe de France de Water-Polo. Il créa le club de volley-ball de Neuilly-Plaisance puis fut à l'initiative de la première équipe de handball senior dès les débuts de

NPS handball. De 1980 à 1995, il fut, pendant ces 15 années, le Président de NPS Tennis. Georges DELAHAYE nous a quittés en 2013.



Balades naturalistes au rythme des quatre saisons

Le geai des chênes

Entre le 22 février et le 14 juin, l'écologue municipal vous propose 5 sorties naturalistes au cœur du Parc des coteaux d'Avron et de ses biotopes. ■

22 février : A la rencontre des prémices du printemps

Une chasse aux trésors pour pister les petits mammifères et les rongeurs du parc. Une excursion découverte au cœur des biotopes.

22 mars : Concerto nocturne d'amphibiens dans le biotope des mares

Partir à la découverte des amphibiens emblématiques du parc, la nuit, durant la période de reproduction. Observer la diversité de ces batraciens et l'importance de cet écosystème si particulier. (Rendez-vous à 19h).

26 avril : Rencontre avec les chefs d'orchestre des Coteaux d'Avron (partie 1 : Les oiseaux)

Une balade pour surprendre les plus beaux pépiements et chants d'oiseaux. Faire connaissance avec les plus beaux spécimens à plumes de la nature.

24 mai : Rencontre avec les chefs d'orchestre des Coteaux d'Avron (partie 2 : Les insectes)

Une étude du microcosme animalier qui nous entoure. Au ras du sol, nous rencontrerons le monde de ces infatigables travailleurs de l'ombre.

14 juin : La pollinisation, clé de voûte de l'équilibre naturel

L'observation à la loupe de la plus grande usine de la planète : la nature ! Regarder au plus près l'incroyable et irremplaçable ouvrage des insectes pollinisateurs.

Le nombre de places étant limité, inscription obligatoire auprès du Service de l'Urbanisme au 01 43 00 96 16 ou sur le site internet de la Ville : www.neuillyplaisance.com. Rendez-vous pour le départ, à 9 heures, à la Salle Nature, 32 bis avenue Daniel Perdrigé (école Herriot).



La coccinelle



Le cuivré



La primevère

Musique, maestro !

L'audition annuelle de l'École de Musique se tiendra le samedi 8 février, à 20h, à la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance. ■

Plus d'une cinquantaine d'élèves de l'école, âgés de 4 à 40 ans, participeront à ce concert exceptionnel. Il y en aura pour tous les goûts et tous les styles : jazz, variétés, classique, musiques de films, ... et ce, avec une vingtaine de passages. L'École Municipale de Musique regroupe 15 disciplines encadrées par 19 professeurs. Au total, ce sont plus de 200 élèves qui sont accueillis chaque semaine pour s'adonner à leur passion.

Renseignements sur le site de la Ville

www.mairie-neuillyplaisance.com

ou au 01 43 00 96 16

Entrée libre

Salle des Fêtes

11 avenue du Maréchal Foch



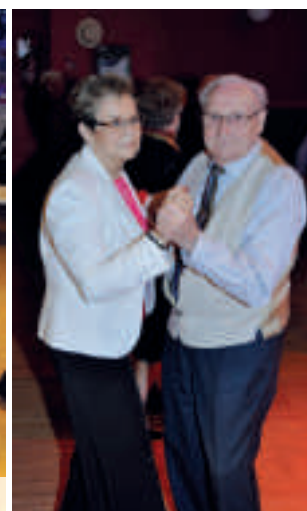
Et si la Salle des Fêtes prenait un air de guinguette ?

Ne manquez pas le premier thé dansant de l'année, **jeudi 13 février, à partir de 14h**. Une après-midi rétro et conviviale pour chavirer au son d'un tango, d'un rock'n'roll, d'une valse ou d'un boléro. Entrée : 10 € (Coupe de champagne +

amuse-bouches offerts) par chèque à l'ordre d'APACLES.

Inscription préalable à l'accueil de la mairie de Neuilly-Plaisance.

Renseignements sur le site de la Ville www.mairie-neuillyplaisance.com ou au 01 43 00 96 16.



Une après-midi pour danser et se retrouver.

Bougez bougez sur le Dancefloor !

Pour celles et ceux qui aiment faire la fête, la Ville organise deux soirées Dancefloor : le samedi 15 février pour les 14-18 ans et le samedi 8 mars pour les plus + de 20 ans. ■

Vous avez entre 14 et 18 ans ? Vous souhaitez fêter, entre amis, l'arrivée des vacances scolaires ? Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 15 février de 20h à 1h du mat'**, à la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance, pour une soirée Dancefloor. Venez profiter de ce moment pour vous amuser et danser sur les derniers tubes musicaux !

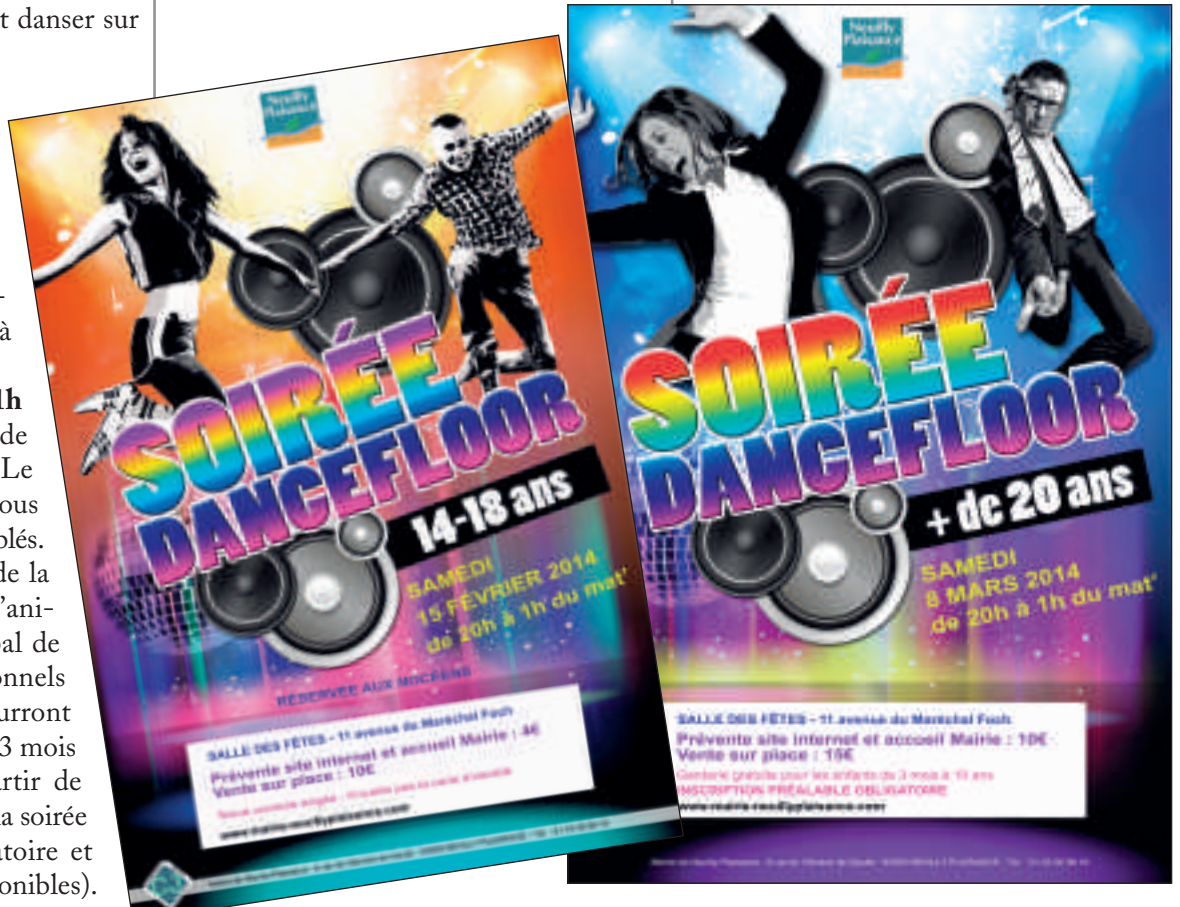
Entrée : 4 € en prévente et 10 € sur place. Le soir même, munissez-vous de votre carte d'identité et de l'accord parental. Réservez vos places dès maintenant sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou à l'accueil de la Mairie.

Le samedi 8 mars de 20h à 1h du mat', c'est au tour des + de 20 ans de décompresser. Le temps d'une soirée, venez vous amuser sur des rythmes endiablés. Pour profiter au maximum de la soirée, une équipe formée d'animateurs du Centre Municipal de l'Enfance et de professionnels de la Petite Enfance pourront accueillir vos enfants âgés de 3 mois à 10 ans gratuitement à partir de 19h30 et cela, pendant toute la soirée (inscription préalable obligatoire et dans la limite des places disponibles).

Tarifs : 10 € en prévente et 15 € sur place = 1 entrée, 1 boisson, le buffet, le vestiaire, le parking et l'accès à la garderie.

Réservez vos places dès maintenant sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou à l'accueil de la Mairie.

Salle des Fêtes
11 avenue du Maréchal Foch
Renseignements au 01 43 00 96 16



FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LE DANCEFLOOR DES 14 - 18 ANS

Soirée réservée aux Nocéens

*Coupon à retourner en Mairie - Cabinet du Maire
6 rue du Général de Gaulle - 93360 Neuilly-Plaisance*

Civilité : M. Mme Mlle.....

Nom(s) et prénom(s) du/des participant(s) :

.....

Date(s) de naissance :

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse :

.....

Téléphone du responsable légal :

E-mail :

Je joins un chèque de € à l'ordre d'APACLES

Je joins l'autorisation parentale

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LE DANCEFLOOR DES PLUS DE 20 ANS

*Coupon à retourner en Mairie - Cabinet du Maire
6 rue du Général de Gaulle - 93360 Neuilly-Plaisance*

Civilité : M. Mme Mlle.....

Nom(s) et prénom(s) du/des participant(s) :

.....

Date(s) de naissance :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Je réserve..... place(s) et je joins un chèque de € à l'ordre d'APACLES

Je souhaite bénéficier de la garde d'enfants : oui non

Nom et prénom du responsable légal :

Numéro de téléphone (portable de préférence) :

Nombre d'enfants :

Nom(s) et prénom(s) du/des enfant(s) :

.....

Date(s) de naissance :

Une tradition "1^{er} prix" à la Panichette

Hicham EL OMRI est un homme de défi. Titulaire d'un double CAP boulangerie et pâtisserie, chocolatier passionné, ce Nocéen vient de remporter le Prix de la "Meilleure Baguette Tradition de Seine-Saint-Denis". Décernée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, cette récompense aurait même pu le couronner il y a deux ans, "mais ma baguette était en surpoids de... 5 grammes !" Partie remise, et bien remise ! Installé depuis dix ans à Neuilly-Plaisance, Hicham EL OMRI travaille "à l'ancienne, toujours à la recherche du goût. Certains oublient le savoir-faire pour faire de la quantité. Pour ma part, je souhaite plaire à ma clientèle en lui proposant de la qualité."



Hicham EL OMRI aux côtés de son épouse

Cette réussite le pousse désormais à quelques travaux. *"En février, nous allons refaire la façade ainsi que l'intérieur de la boutique pour la rendre plus spacieuse et proposer aux clients de plus belles vitrines. De même, nous améliorerons la circulation de notre clientèle avec deux portes, l'une pour entrée, l'autre pour sortir."* Une nouvelle boulangerie dans laquelle nous retrouverons ses incontournables : la baguette tradition, bien

entendu, mais aussi son fameux Périgourdin, biscuit amande surmonté d'une mousse légère au chocolat, de noix caramélisées et d'une mousse au praliné !

La Panichette
71 ter avenue
du Maréchal Foch
Tel. : 01 43 09 76 80
Ouvert du lundi au
dimanche de 7h à 20h
(fermeture le mercredi)

Aux Délices de Plaisance, un savoir-faire une fois de plus reconnu



Laurent PERRET, aux côtés de Brigitte et Christophe NOEL, a été élu 2^e meilleur boulanger dans la catégorie brioche.

La Maison Noël s'est, une fois de plus, distinguée avec le 2^e prix du meilleur boulanger dans la catégorie brioche et a remporté la 5^e place de la "Meilleure Baguette de Tradition". Ces deux nouveaux titres viennent compléter leur remarquable palmarès : en 2008, Brigitte et Christophe Noël remportent le concours "Star et Métier" ainsi que le 1^{er} prix de la meilleure galette des rois d'Ile-de-France et, en 2010, ils sont classés à la 1^{ère} place au concours du meilleur éclair au chocolat, organisé par le syndicat de la boulangerie-pâtisserie. La Maison Noël "Aux Délices de Plaisance" réalise de nombreux pains spéciaux et des spécialités pâtisseries originales (Le Montélimar, la Tulipe aux Choux, la Perle des Iles...) à venir découvrir au **19 rue du Général de Gaulle à Neuilly-Plaisance.**

Une histoire d'amitié et de produits bio



Kamelya SARDOVSKA et Neli NOVITOVIC, de la boutique C Bon C Bio

Létait une fois, une jeune femme, Neli NOVITOVIC qui, pour les beaux yeux d'un Français rencontré à Sofia, est venue s'installer à Neuilly-Plaisance et a mené une carrière dans le tourisme.

Il était une fois, une jeune maman, Kamelya SARDOVSKA, qui en 2006, atterrit sur le sol français pour soigner son fils aîné gravement malade. Depuis, son mari et son second fils les ont rejoints et Kamelya travailla au ministère de la Santé.

Il était une fois un aéroport enneigé et des heures d'attente. Une histoire d'amitié naît. Inséparables, Neli et Kamelya associent leurs savoir-faire et créent : C Bon C Bio. Elles se répartissent les tâches. La santé pour Kamelya et les jouets pour Neli. Kamelya tiendra la boutique pendant que Neli démarchera les fournisseurs.

Ensemble, ces deux femmes de caractère et de passion ont ouvert le 1^{er} décembre C Bon C bio. Une boutique à l'odeur douce de rose bulgare, en harmonie avec le commerce équitable, les petits producteurs et la charte Cosmo Bio. Chaque produit a son histoire. Là, une huile d'olive venant d'un

petit producteur, bientôt un savon d'Alep issu d'une fabrication artisanale marocaine ; ici, un lait d'ânesse respectant parfaitement la charte Cosmo Bio. Les jouets ne sont pas en reste. Une authentique fabrication artisanale pour des jouets originaux et de grande qualité.

Neli et Kamelya fourmillent de projets : un site Internet en construction, la vente prochainement de produits céréaliers bio, la présentation de leurs produits à des comités d'entreprises...

C Bon C Bio
55, avenue du Maréchal Foch
Tél. : 07 60 45 56 73

www.cboncbio.fr

Horaires : du mardi au samedi,
de 10h à 13h et de 15h à 19h.

Ouvert le dimanche matin, de 10h à 13h.
Fermé le lundi.

Vins de France et de Savart...

Dominique SAVART a inauguré, le jeudi 28 novembre, l'enseigne Cavavin en présence de nombreux Nocéens. ■

Les reconversions demandent parfois du temps. Nocéen depuis 20 ans, le capitaine au long cours qu'a été Dominique SAVART le sait. L'ouverture de sa cave à vin est l'aboutissement d'un projet devenu familial. *"Je travaille, depuis l'ouverture, avec mon neveu, et ma fille nous a rejoints en janvier, à l'issue de sa formation,"* explique-t-il.

Si l'homme est charpenté, l'accueil rond et fruité séduit les amateurs de vin *"mais aussi de whisky et de rhum. Nous proposons une large gamme de ces alcools pour les amateurs."* Généreux en conseils, Dominique SAVART dispose de 800 références en magasin. *"Le réseau Cavavin travaille principalement avec les producteurs et nous permet régulièrement de les rencontrer."*



Dominique SAVART entouré de son équipe, Matthieu de LABAREYRE et Margot SAVART.

Passionné et pétillant, le caviste vous invite à un voyage à travers les cépages français, mais aussi étrangers. *"Nous avons des références de vins venus d'Australie, du Chili, d'Argentine, d'Allemagne, d'Espagne..."* Un vaste choix de saveurs, de couleurs pour trouver l'alliance idéale entre vos mets et les vins qui les accompagneront.

Autre avantage, *"nous proposons des produits pour toutes les bourses, avec des entrées de gamme très abordables."* Et pour éviter les *"bouchons"* devant le comptoir, *"nous*

avons décidé d'une grande amplitude horaire afin que chacun puisse nous retrouver du mardi au dimanche !"

CAVAVIN

22 rue du Général de Gaulle
93360 NEUILLY-PLAISANCE

Tel. : 06 08 06 37 06

Ouvert du mardi au vendredi
de 9h30 à 13h et de 15h à 20h.

Le samedi de 9h30 à 20h, sans interruption.
Le dimanche de 9h à 13h30.

Les pieds sur Terre



Julie JÉZO-BRÉMOND, pédicure et podologue

Nocéenne depuis sa plus tendre enfance, Julie JÉZO-BRÉMOND a installé son cabinet de pédicure et podologie au Groupe Médical Pasteur. *"J'ai obtenu mon diplôme en juin 2012 puis intégré un cabinet à Saint-*

Maur pendant une année." Dans son cabinet de Neuilly-Plaisance, elle apprécie de travailler aux côtés d'autres professionnels de santé. *"Cela nous permet d'échanger, mais aussi de découvrir les spécialités de nos confrères. Et cela facilite les transmissions d'informations pour les patients. C'est très enrichissant,"* confie-t-elle.

Après un bac scientifique et une orientation vers les métiers de médecine et du para-médical, elle découvre la spécialité podologie. *"Nous allions à la fois un métier médical et un métier artisanal,"* explique-t-elle. Parallèlement à ses

consultations, elle réalise les semelles orthopédiques dont ont besoin ses patients.

A partir de janvier, elle suivra une formation en posturologie. *"Cet outil intéresse de très nombreux professionnels car la posturologie concerne l'équilibre de chacun. Je vais travailler avec des spécialistes, des ophtalmologistes, des ORL, des kinésithérapeutes..."* Une formation pluridisciplinaire qu'elle suivra durant les quatre prochaines années. A 24 ans, Julie JÉZO-BRÉMOND travaille, s'enrichit pour ne pas avoir... les deux pieds dans le même sabot !

Julie JÉZO-BRÉMOND

Podologue - Pédicure

Groupe Médical Pasteur

33 avenue Danielle Casanova

Tél. : 01 43 00 09 50

AGIR POUR TOUS ET AVEC TOUS

Les élus socialo-communistes nocéens mènent une opposition aussi caricaturale que partisane :

1^{er} exemple : *“Le Maire dépense trop d’argent public !”*

Nous avons gelé la part municipale des impôts depuis 7 ans, les tarifs municipaux depuis 3 ans et continuons à désendetter la Ville pourtant, l’opposition veut nous donner des leçons de gestion.

Original de la part de soutiens de François HOLLANDE, triste spécialiste du matraquage fiscal, de l’augmentation des dépenses publiques, de la TVA.

2^e exemple : *“Le Maire réaménage le centre ville de façon horrible !”*

Elle remet en cause le travail des Nocéens et commerçants qui ont participé à cette 1^{ère} phase de réaménagement, grâce aux réunions publiques, commissions citoyennes, consultations nocéennes.

Une fois encore, l’opposition critique aveuglément.

3^e exemple : *“N’importe quoi ! Le Maire renforce la Police Municipale”*

Nous soutenons nos équipes et agissons pour la Sécurité des Nocéens permettant à Neuilly-Plaisance d’être la Ville la plus sûre de Seine-Saint-Denis.

Pourtant l’opposition stigmatise et fait même le grand écart - attention au claquage ! - : si elle applaudit Manuel VALLS quand il embauche des Policiers Nationaux, elle critique le Maire quand il embauche des Policiers Municipaux... Position incohérente et partielle.

Nous agissons pour tous et avec tous, avec responsabilité, sans dogmatisme ni attaques personnelles.

L’opposition devrait s’en inspirer et stopper ses critiques partisans, copies des leçons qu’elle apprises, par cœur, au siège du PS.

Les élus de la majorité municipale

LE MAIRE EN CAMPAGNE ÉLECTORALE FAIT FEU DE TOUT BOIS !

Vous l’avez remarqué, depuis quelques semaines, le maire UMP sortant multiplie les invitations les inaugurations et les célébrations dans notre ville.

La plus importante a été sans conteste l’inauguration de l’extension des trottoirs de l’avenue du Maréchal Foch sur 100 m, appelé pompeusement “inauguration du centre ville”. **Des festivités somptuaires pour des travaux à minima, afin de donner l’illusion aux Nocéens que son engagement de campagne de 2008 a été tenu. Les Nocéens ne seront pas dupes !**

Mais le pire a été franchi ces dernières semaines : comme si l’avalanche de communication écrite à la gloire du Maire ne suffisait pas, **diffusée notamment par des SMS intempe-**

tifs, voilà maintenant que même au cinéma “La Fauvette”, le Maire s’autorise à projeter des films pour se mettre en valeur cultivant ainsi sans vergogne son culte de la personnalité.

Pourtant la loi en matière de financement de campagnes électorales a changé. Récemment, un autre candidat UMP en a fait les frais (N. Sarkozy pour l’élection présidentielle).

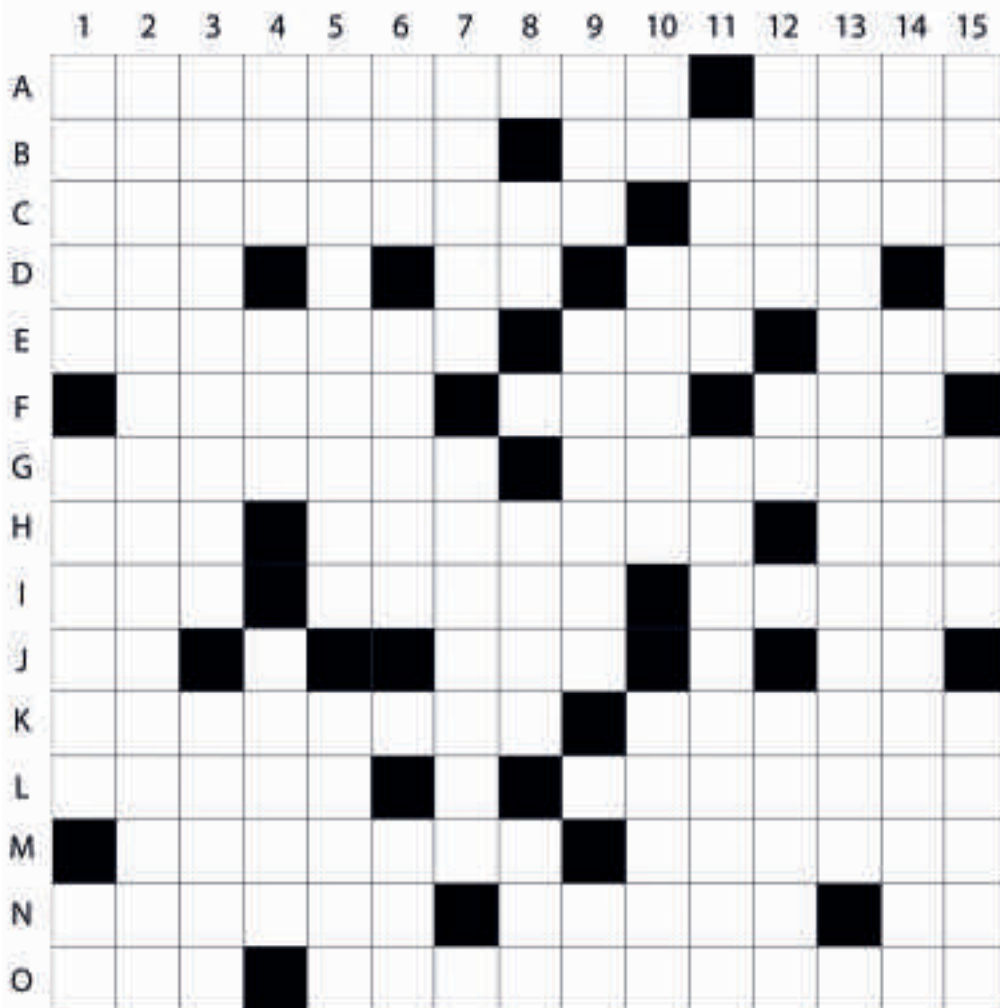
Le Maire sortant, si prompt à critiquer le gaspillage de l’argent public chez les autres, **devrait être soucieux de la nature des fonds utilisés pour sa campagne électorale et notamment les festivités municipales et les moyens qui y sont associés.**

La démocratie protège contre les pratiques abusives et déloyales. Les instances habilitées sauront, le moment venu, vérifier et éventuellement sanctionner **de telles pratiques.**

Du reste, le mois dernier, **le Tribunal administratif de Montreuil a condamné en première instance, le Maire pour non respect de notre droit d’expression dans le cadre de la démocratie locale.**

Le respect des équilibres démocratiques est une valeur à laquelle nous sommes farouchement attachés. C’est ce qui nous oppose depuis 30 ans au Maire de notre ville !

**Muriel SOLIBIEDA,
Jean-Marie ADRIAENSSENS,
Maïté DOUCET,
François LABOULAYE,
Valérie SUCHOD,
Jean-Gibert LEOUE.
Vos élus de l’opposition.**



HORIZONTALEMENT

- A Ravissantes - Skip
- B Une pièce de théâtre de Victor Hugo - Expression dite
- C Parc naturel de l'Ouest - Matheux suisse
- D Institution onusienne - Début de série - Vapeur
- E Gouverneur perse - Ferme - Renvoi
- F Fruit - Effet - En pleine puberté
- G Oiseau mythique - Rendions des essais efficaces
- H Acide de synthèse - Elève d'une école - Planchette retournée
- I Force du mal en littérature - Voilier grée en brick - Pédant
- J Note à rebours - Demi mouche - Métal
- K Jour du seigneur - Serrés
- L Ecrivain grec - Chef-lieu de canton breton
- M Cotises - Part rapidement
- N Ville d'Italie - Tripe malmenée - Etain
- O Résines de fêrûles - Eparse

VERTICALEMENT

- 1 Amas - Edifice religieux - Chiffre d'affaires
- 2 Très pratiques aux escargots
- 3 Musicien américain de jazz - Berceau
- 4 Avec un A au début arrose Florence - Passage - Près du Vésuve
- 5 Cépages blancs - Négation étrangère
- 6 Ancienne capitale d'Arménie - Fatigue - Onomatopée
- 7 Trompe - Papillon de nuit
- 8 Nombre - Campagne plate - Bouillonnant
- 9 Croqueuse de fruit - Signe - Se tord
- 10 Pronom - Facilité excessive - Endommager
- 11 Ville d'Espagne - Enlèvements de couches
- 12 Non bues dans les règles - Du verbe avoir - Mis en circuit
- 13 Appareils à miroirs
- 14 De Pâques par exemple - Retentisse
- 15 Canal axial d'instrument à vent - Classification de viscosité - Emportement



		3						6	1
		1						7	
			6	8	3				4
								8	
		8					7		
		9	2						
5			3	4	9				
	3						6		
1	7						3		

Solutions du numéro précédent

7	6	8	4	3	2	5	1	9
5	9	1	8	6	7	3	2	4
3	4	2	9	1	5	8	6	7
2	7	3	6	4	9	1	8	5
6	5	4	2	8	1	9	7	3
1	8	9	5	7	3	6	4	2
9	3	6	7	2	8	4	5	1
8	2	5	1	9	4	7	3	6
4	1	7	3	5	6	2	9	8



Sur la photo, les agents recenseurs 2014, de gauche à droite : Muriel PARISOT, Angélique TOBLA, Christian RONDEAU, Brigitte BALGAVI, Christian FOURNAGE et Sabrina AMIMER.

Recensement

Du 16 janvier au 22 février, 8% de la population sera recensée à Neuilly-Plaisance. Les adresses des personnes recensées ont été tirées au sort dans tous les quartiers de la ville. Si votre foyer est concerné, vous recevrez la visite de l'un de nos six agents recenseurs, muni d'une carte d'accréditation avec photo et signature du Maire. Cette carte vous permettra de juger de la régularité de sa démarche. Il vous remettra un questionnaire à remplir et à lui restituer. Le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, profession exercée, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens...

Il permet de définir, au niveau national, les politiques sociales et les infrastructures à mettre en place et, au niveau local, les politiques urbaines, de transport, de logement, d'équipements culturels et sportifs, les infrastructures scolaires et la mise en place de structures d'accueil pour les jeunes enfants et les personnes âgées. Ce recensement permet également de définir les dotations de l'Etat pour les communes. Pour toute information ou si vous avez le moindre doute sur l'identité de la personne qui se présente à votre domicile, n'hésitez pas à contacter nos agents coordonnateurs, à la Mairie au 01 43 00 96 16.

Limitation de la vitesse rue Pasteur

Attention : depuis le 23 décembre 2013, la vitesse est limitée à 30 km/h dans la rue Pasteur, tronçon compris entre la rue du Bocage et le chemin de la Prairie. N'oubliez pas d'adapter votre vitesse !

La Fondation Raoul Follereau contre la lèpre

A l'occasion de la 61^e Journée Mondiale des Lépreux, la Fondation Raoul Follereau se mobilisera, les 25 et 26 janvier, contre cette terrible maladie. Une quête sera organisée afin de récolter des fonds nécessaires au dépistage, aux soins et à la réinsertion des malades.

Carte Nationale d'Identité

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Passeports

La délivrance d'un passeport temporaire dit "d'urgence" ne peut être réalisée qu'à titre exceptionnel, justifiée par des événements graves et imprévisibles tels que le décès d'un proche en filiation directe ou un imprévu professionnel qui ne peut être différé. En effet, les procédures d'instruction et de réalisation des passeports sont très lourdes pour l'administration préfectorale. Avant de partir en vacances, renseignez-vous à la mairie ou au 01 43 00 96 16 sur les délais d'obtention des passeports.

Les sorties de l'ATCI

L'accueil - tourisme - comité d'initiative (ATCI) vous propose deux sorties au mois de février. La première aura lieu le samedi 8 février et vous conduira dans le Centre minier de Lewarde, le plus important musée minier de France, avant une visite guidée d'Arras. Tarif : 80 €. La seconde sortie sera organisée dans le célèbre Bistrot Mollard, devant la gare Saint-Lazare. Dans un cadre 1900, classé "Monument historique", rendez-vous pour une conférence suivie d'un goûter. Tarif : 42 €.

Renseignements et inscriptions à l'ATCI, 11 rue du Général de Gaulle - Tél. : 01 43 00 39 09

Intoxications au monoxyde de carbone : prudence !

L'Île-de-France est la région la plus touchée par les intoxications au monoxyde de carbone, ce gaz incolore, inodore et non irritant, résultant d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fioul ou à l'éthanol. Il prend la place de l'oxygène dans le sang et peut être mortel en moins d'une heure. Les appareils à l'origine de ces intoxications sont majoritairement des chaudières, des chauffe-bains.

Voici quelques gestes essentiels pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone :

- Faire vérifier et entretenir chaque année par un professionnel qualifié les installations de chauffage et conduits de fumée, de préférence avant l'hiver
- Veiller à bien ventiler son logement
- Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation prescrites par le fabricant
- Ne pas utiliser à l'intérieur des logements des appareils à combustion non adaptés

Les maux de tête, nausées, vertiges ou troubles visuels sont les premiers symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone. Les gestes à faire : aérer immédiatement en ouvrant portes et fenêtres, arrêter les appareils à combustion, évacuer et vider les lieux de leurs occupants, appeler les secours (112), les pompiers (18) ou le SAMU (15).

ASP Fondatrice recherche des bénévoles

L'association ASP Fondatrice regroupe des bénévoles pour accompagner les personnes en soins palliatifs ainsi que leurs proches. Au vu des demandes croissantes d'accompagnement, elle souhaite renforcer ses équipes en Ile-de-France et recherche des bénévoles qui aideraient dans les tâches administratives de l'association.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur le site internet de l'association www.aspfondatrice.org, ou par téléphone au 01 53 42 31 33.

La MAIA : une structure pour informer, former et conseiller

La Mission d'Accueil et d'Information des Associations (MAIA) a été mise en place pour accueillir, informer et conseiller les créateurs et responsables d'associations, organiser des formations pour leurs bénévoles et simplifier les relations que ces réseaux entretiennent avec l'Etat.

Pour toute question d'ordre juridique, fiscale ou administrative, les responsables associatifs peuvent prendre contact auprès de la MAIA.

Tél. : 01 74 73 36 01

Éclairage de la gare

Suite à un problème d'éclairage, soulevé par des usagers nocéens, au mois de novembre dernier, la RATP a réglé la cellule horaire de son dispositif. Celui-ci est désormais réglé pour que l'éclairage soit actif de 16h30 à 8h du matin.

Le livre du mois

"Au revoir là-haut"
de Pierre LEMAITRE
aux éditions Albin Michel
Prix Goncourt 2013
Sélection Goncourt
de Neuilly-Plaisance



Sur le front, début novembre 1918. Un officier ambitieux abat deux de ses fantassins en faisant croire qu'ils ont été tués par l'ennemi. Démasqué par Albert Maillard, il précipite celui-ci dans un trou d'obus. Enlissée, la victime

doit son salut au dévouement d'Edouard Péricourt, lui-même grièvement blessé. L'officier poursuit Albert de sa haine.

Ce dernier ne sait pas se défendre devant la hiérarchie, au moment où la rumeur d'armistice se propage. Edouard, défiguré, ne veut pas retourner dans sa famille. Albert parvient à lui faire prendre l'identité d'un soldat mort. Mais les proches réclament son corps, ce qui entraîne l'exhumation d'une autre dépouille mortelle d'un cimetière provisoire. Henri d'Aulnay-Pradelle, l'officier félon, épouse la sœur d'Edouard, fille de Marcel Péricourt, homme d'affaires implacable. Pendant ce temps, Albert et Edouard montent une escroquerie aux faux monuments aux morts qui leur rapporte beaucoup d'argent. Le scandale des cimetières militaires éclate.

Cet ouvrage est une fresque d'un rare réalisme, fertile en rebondissements, écrit dans un style foisonnant et détaillé à l'extrême.

Francis Baudic
Membre du Comité de Lecture

Les 100 bougies de Thérèse FORT

C'est entourée de ses proches et d'Elise BRECHU, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse, et d'Alain GARRIGUES, Conseiller municipal délégué au Foyer de l'Amitié, que Thérèse FORT a fêté ses 100 ans, le 15 décembre dernier. Pensionnaire des Lauriers de Plaisance depuis le 1^{er} octobre 2012, cette ancienne infirmière a eu deux enfants. C'est avec entrain qu'elle a partagé la coupe de champagne prévue pour son anniversaire !



Pharmacies et infirmiers de garde

■ Dimanche 26 janvier 2014

Pharmacie du Pont de Gournay
M. RINGOT
4 avenue du Maréchal Joffre
93460 GOURNAY-SUR-MARNE
01 43 05 36 49

Infirmiers

Mme DUMBI
01 43 08 06 32

■ Dimanche 2 février 2014

Pharmacie TOCO
Mme TOCO
151 bis Grande Rue
93250 VILLEMOMBLE
01 48 55 12 83

M. CAUDERLIER
01 43 00 21 96

■ Dimanche 9 février 2014

Pharmacie FAZILY
M. FAZILY ABAS
10 rue Paul et Camille Thomoux
93330 NEUILLY-SUR-MARNE
01 43 08 16 49

Mme BAUMGARTH
01 43 00 18 01

■ Dimanche 16 février 2014

Pharmacie RINGOT ANTONA
Melle HOR
Place Churchill 1 rue du Puits Perdu
93460 GOURNAY-SUR-MARNE
01 43 05 17 31

Mme DUMBI
01 43 08 06 32

■ Dimanche 23 février 2014

Pharmacie CENTRALE FOCH
Mme. PHAM
32 avenue du Maréchal Foch
93360 NEUILLY-PLAISANCE
01 43 00 10 33

M. CAUDERLIER
01 43 00 21 96

■ Dimanche 2 mars 2014

Pharmacie du BAOBAB
Mme. VONG
3 boulevard du Maréchal Foch
93330 NEUILLY-SUR-MARNE
01 43 08 93 12

Mme BAUMGARTH
01 43 00 18 01

État civil

■ NAISSANCES :

Julie TOURE	FERRON
Ioana IONASANU	Léana VY
Mayssam RAMDANI	Jehyann COUFFI
Ninon LEMAIRE	PECOME
Joyce WADOUX	Matteo CAMILO
Nathan SONIGO	Kanusthan SOMASUN-
Marlon SAWADOGO	THARAM
Yousra DANCOISNE	Samuel SMAÏDI
Sadio DIAKITE	Abderrahmane
Cydia SAIDI	HOCINE
Jules LACROIX	Patrick DIMITROV
Simon RENARD	Zoé AMOURANY
MATERNA	VESPUCE
Clara LESEUR	Gabriel MERCI
Thésée MEYER	Noémie MOUROUVAPIN
Jeanne FAIRBAIRN	Anaé GARIEL
Sofia LAHLOU	Sarah LE BLOND
Daniel LOPEZ PINTO	Gabin LEBOURDAIS
Léna LAGARDE	Matthew CARATINI
Colombe MAUROY	Adeline CARATINI

■ MARIAGES :

Monsieur KAZADI KAKUDINGABU et Madame Clarisse Sidonie MASSAMBA-MAKOUNDOU

Monsieur Jean PATACCINI et Madame Lydia SCHAUER

■ DÉCÈS :

Claude, Raoul RAGEUL, 81 ans
Monsieur René PILVEN, 68 ans
Louis CIANCIO, 85 ans



"La Fauvette"
Informations
01 41 53 34 98

Programme Cinéma

Février 2014

Cinéma municipal de Neuilly-Plaisance

21, avenue Daniel Perdrigé - Plateau d'Avron

Salle climatisée - Dolby digital SRD - Accessible aux personnes handicapées - Salle classée Art et Essai - Label jeune public

Retrouvez-nous sur notre page Facebook à l'adresse suivante : www.facebook.com/Fauvette

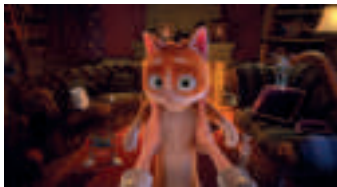
Du mercredi 29 janvier au mardi 4 février

LE MANOIR MAGIQUE (2D et 3D)

Film d'animation belge de Ben Stassen et Jérémie Degrusson
Durée : 1h25

A partir de 5 ans

Tonnerre, un jeune chat, a été abandonné par sa famille. Seul et perdu il trouve refuge dans un mystérieux manoir appartenant à Lorenz, un magicien retraits. Très vite, Tonnerre se sent comme chez lui dans cette maison enchantée, remplie de petits personnages aussi étranges qu'amusants...



Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €)
Vendredi 18h45 (3D) - Samedi 14h (3D) - Dimanche 14h

LA VIE RÊVÉE DE WALTER MITTY

Comédie américaine de et avec Ben Stiller
Avec aussi Kristen Wiig...
Durée : 1h54/Tout public

Walter Mitty est un homme ordinaire, enfermé dans son quotidien, qui n'ose s'évader qu'à travers des rêves à la fois drôles et extravagants. Mais confronté à une difficulté dans sa vie professionnelle, Walter doit trouver le courage de passer à l'action dans le monde réel. **"Un film drôle et émouvant, qui fait un bien fou."** (Le Journal du Dimanche)



Mercredi 16h15 - Jeudi 21h
Samedi 21h - Dimanche 16h15 - Lundi 14h et 21h

A TOUCH OF SIN (version originale)

Drame sino-japonais de Jia Zhang Ke
Avec Wu Jiang, Wang Baoqiang...
Durée : 2h10

Interdit aux moins de 12 ans

Dahai, mineur exaspéré par la corruption des dirigeants de son village, décide de passer à l'action. San'er, un travailleur migrant, découvre les infinies possibilités offertes par son arme à feu.

"Jia Zhang-ke examine les rapports de force et la corruption dans la société chinoise, sous la forme d'un pamphlet rageur et salvateur." (Critikat)



Mercredi 21h - Jeudi 18h15 - Samedi 16h
Dimanche 21h - Lundi 16h30 - Mardi 14h

TWENTY FEET FROM STARDOM*

(version originale)
Documentaire américain de Morgan Neville

Durée : 1h29/Tout public

Nous sommes des millions à connaître leurs voix, mais personne ne connaît leurs noms. Twenty Feet from Stardom raconte l'histoire secrète des choristes qui se cachent derrière les plus grands hits de la musique populaire.

"(...) la redécouverte de ces voix célestes peut émouvoir jusqu'aux larmes, amenant le réalisateur à se demander pourquoi des chanteuses aussi douées ne se sont pas elles-mêmes retrouvées sur le devant de la scène." (Première)



Mercredi 18h45 - Vendredi 21h - Samedi 18h45
Dimanche 18h45 - Mardi 21h

Du mercredi 5 au mardi 11 février

LE VENT SE LÈVE (versions française et originale)

Film d'animation japonais de Hayao Miyazaki
Durée : 2h06

A partir de 10 ans

L'histoire de l'ingénieur japonais Jiro Horikoshi, connu pour avoir créé l'avion de chasse Mitsubishi A6M, surnommé chasseur Zero et devenu le symbole de la lutte aérienne du Japon durant la Seconde Guerre mondiale.

"Très différent des précédents, il clôt comme un point d'orgue mélancolique une filmographie passionnante." (Positif)



Mercredi 14h (ciné-jeunes, tarif unique 3,20 €)
Vendredi 21h (v.o) - Samedi 14h et 18h30 (v.o)
Dimanche 14h - Lundi 16h15 (v.o) - Mardi 21h

YVES SAINT LAURENT

Biopic français de Jalil Lespert
Avec Pierre Niney, Guillaume Gallienne...

Durée : 1h46/Tout public

Paris, 1957. A tout juste 21 ans, Yves Saint Laurent est appelé à prendre en main les destinées de la prestigieuse maison de haute couture fondée par Christian Dior, récemment décédé. Lors de son premier défilé triomphal, il fait la connaissance de Pierre Bergé, rencontre qui va bouleverser sa vie.

"Les deux comédiens Pierre Niney et Guillaume Gallienne sont absolument remarquables. C'est avec une totale sincérité qu'ils incarnent ces deux grands hommes que sont Yves Saint Laurent et Pierre Bergé." (aVoir-aLire)



Mercredi 16h30 et 18h45 - Jeudi 21h - Vendredi 18h30
Samedi 21h15 - Dimanche 16h45 et 19h - Lundi 14h et 21h

LE GÉANT ÉGOÏSTE*

(version originale)
Drame britannique de Clio Barnard
Avec Conner Chapman, Shaun Thomas...

Durée : 1h31

Adultes et adolescents

Arbor, 13 ans, et son meilleur ami Swifty habitent un quartier populaire de Bradford, au Nord de l'Angleterre. Renvoyés de l'école, les deux adolescents rencontrent Kitten, un ferrailleur du coin. Ils commencent à travailler pour lui, collectant toutes sortes de métaux usagés.

"Drame social peu singulier, c'est par son juste et délicat portrait de deux enfants livrés à eux-mêmes que "Le Géant égoïste" touche et séduit." (Critikat)



Mercredi 21h - Jeudi 18h45 - Samedi 16h30
Dimanche 21h15 - Mardi 14h

* Film précédé d'un court métrage. "La Fauvette" est adhérente à l'Agence du court métrage.

Programme Cinéma

PLEIN TARIF : 5,50 € - TARIF REDUIT : 4,50 €
(Les séances entre 18h et 19h, moins de 18 ans, étudiants, plus de 65 ans et pour tous, les lundis). Tous les mercredis à 14h, tarif unique pour tous : 3,20 € - **Séances en 3D : +1 €**

Du mercredi 12 au mardi 18 février

L'ENFANT LION*

Film d'aventure français de Patrick Grandperret
Avec Mathurin Zinze, Salif Keita...

(Copie neuve - Reprise 1992)
Durée : 1h26/A partir de 8 ans

Deux enfants africains, Oulé et son amie Léna, sont vendus comme esclaves à un puissant seigneur des hautes terres. Léna raconte... Au village de Pama, sur les terres de Baoulé, hommes et lions vivaient en paix, les premiers sous la protection des seconds...

"Un joli conte d'Afrique aux images saisissantes." (Figaroscope)

Mercredi 14h (ciné-jeunes, tarif unique 3,20€)
Samedi 14h30 - Dimanche 14h30 - Lundi 14h - Mardi 21h



DIVIN ENFANT

Comédie d'Olivier Doran
Avec Sami Bouajila, Emilie Dequenne...

Durée : 1h25

Tout public

En plein réveillon de Noël, dans une famille recomposée, la maîtresse de maison annonce à son mari qu'elle est enceinte. Ce qu'elle ignore, c'est qu'il ne peut pas avoir d'enfants.

Mercredi 16h15 - Vendredi 18h45
Samedi 21h - Dimanche 16h30 et 18h45 - Lundi 16h et 21h



PHILOMENA

(version originale)

Comédie dramatique britannique de Stephen Frears

Avec Judi Dench, Steeve Coogan...

Durée : 1h38/Tout public

Irlande, 1952 : Philomena Lee, encore adolescente, tombe enceinte.

Considérée comme une "femme déchue", elle est envoyée au couvent. Alors que l'enfant est encore un nouveau-né, il est arraché aux mains de sa mère pour être adopté par des américains.

"Un film foisonnant, intelligent, émouvant, captivant et plein d'humour." (Les Fiches du Cinéma)

Mercredi 18h30 et 21h - Jeudi 18h30 - Vendredi 21h
Samedi 16h30 - Dimanche 21h - Mardi 14h



CINÉ-CLUB FAUVETTE :

LOVE STORY (Version originale)

Romance/Drame américain de Arthur Hiller

Avec Ryan O'Neal, Ali McGraw...

Durée : 1h39/Tout Public

(Copie neuve - Reprise 1970)

Un homme issu d'une famille aisée, étudiant en droit à Harvard, rencontre une jeune fille à la bibliothèque où elle travaille pour payer ses études. Malgré le fait qu'ils appartiennent à des classes sociales différentes leur amour devient plus fort que tout mais sera soumis aux épreuves de la vie...

Jeudi 21h (une place achetée, une place offerte - valable uniquement avec le plein tarif)

Samedi 18h45 - Mardi 16h



ABONNEMENT 19,50 € Carte rechargeable de 5 entrées, validité 90 jours, 1 ou 2 entrées par séance
ABONNEMENT PASSION : 17,40 € - Carte nominative de 6 entrées, validité 30 jours, 1 place maximum par séance

Du mercredi 19 au mardi 25 février

LE PÈRE FRIMAS

Film d'animation français de Youri Tcherenkov

Précédé de "Le Noël de Komaneko"

Durée : 46'/A partir de 3 ans

Au sommet des Alpes, vit le Père Frimas, un merveilleux personnage aux pouvoirs enchanteurs. Chaque hiver, il veille à ce que la neige recouvre bien toute la forêt. Mais cette année, rien ne se passe comme prévu...

Mercredi 14h (ciné-mômes, tarif unique 3,20 €)

Jeudi 17h - Vendredi 15h - Samedi 14h30

Dimanche 14h (Ciné-goûter avec une animation. Réservez indispensable à la caisse du cinéma ou au 01 43 00 11 38 avant le 22/02 à 16h)

Lundi 16h30 - Mardi 14h



LULU FEMME NUE*

Comédie dramatique française de Solveig Anspach

Avec Karine Viard, Bouli Lanners...

Durée : 1h27/Tout public

À la suite d'un entretien d'embauche qui se passe mal, Lulu décide de ne pas rentrer chez elle et part en laissant son mari et ses trois enfants. Elle n'a rien prémédité, ça se passe très simplement.

"Cette échappée belle habitée de personnages fantasques est tonique, émouvante et encourageante." (Première)

Mercredi 15h30 - Jeudi 15h et 21h - Vendredi 18h45
Samedi 21h - Dimanche 16h15 - Lundi 14h - Mardi 21h



12 YEARS A SLAVE

(version originale)

Drame américain de Steve McQueen

Avec Chiwetel Ejiofor,

Michael Fassbender...

Durée : 2h13/Adultes et adolescents

Les États-Unis, quelques années avant la guerre de Sécession. Solomon Northup, jeune homme noir originaire de l'État de New York, est enlevé et vendu comme esclave. Face à la cruauté d'un propriétaire de plantation de coton, Solomon se bat pour rester en vie et garder sa dignité.

"C'est avec gravité et un souci de véricité qu'il signe une oeuvre magistrale où ce réalisateur, venu du cinéma expérimental, dame le pion à ses confrères de l'industrie pour créer des personnages inoubliables et construire un récit sans failles." (Positif)

Mercredi 18h - Vendredi 21h
Samedi 15h45 - Dimanche 18h15 - Lundi 21h - Mardi 15h30



L'AMOUR EST UN CRIME PARFAIT

Thriller français de

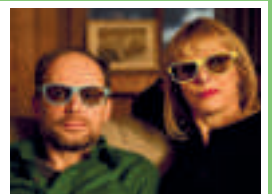
Jean-Marie et Arnaud Larrieu

Avec Mathieu Amalric, Karine Viard ...

Durée : 1h51/Adultes et adolescents

Professeur de littérature à l'université de Lausanne, Marc a la réputation de collectionner les aventures amoureuses avec ses étudiantes. Quelques jours après la disparition de la plus brillante d'entre elles qui était sa dernière conquête, il rencontre Anna...

Mercredi 21h - Jeudi 18h30 - Vendredi 16h30
Samedi 18h30 - Dimanche 21h



* Film précédé d'un court métrage. "La Fauvette" est adhérente à l'Agence du court métrage.



SOIRÉE DANCEFLOOR

14-18 ans

SAMEDI
15 FÉVRIER 2014
de 20h à 1h du mat'

RÉSERVÉE AUX NOCÉENS

SALLE DES FÊTES - 11 avenue du Maréchal Foch
Prévente site internet et accueil Mairie : 4€
Vente sur place : 10€
Taxation concert exigée - N'utiliser pas le carte d'identité
www.mairie-mullyplaisance.com

SOIRÉE DANCEFLOOR

+ de 20 ans

SAMEDI
8 MARS 2014
de 20h à 1h du mat'

SALLE DES FÊTES - 11 avenue du Maréchal Foch
Prévente site internet et accueil Mairie : 10€
Vente sur place : 15€
Carte de concert exigée pour les enfants de 3 mois à 13 ans
INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE
www.mairie-mullyplaisance.com

SOIRÉES DANCEFLOOR

Samedi 15 février 2014 **14-18 ans**

Samedi 8 mars 2014 **+ de 20 ans**